

ISSN 2101-6208

**COMPTES RENDUS
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE L'ARDÈCHE**



n° 62
année 2017

10 €



Société botanique de l'Ardèche

Au confluent d'influences climatiques variées, dans des paysages remarquables qu'ils soient naturels ou façonnés par l'homme, sur des sols d'une grande diversité, le département de l'Ardèche présente une flore d'une richesse singulière. C'est pour mieux la connaître et la faire connaître que la Société botanique de l'Ardèche, association régie par la loi de juillet 1901, a été créée le 1er décembre 1979.

Ses objectifs

- ▶ promouvoir la connaissance de la botanique régionale sous ses divers aspects ;
- ▶ participer à l'étude de la flore, de la végétation et de l'environnement ;
- ▶ collaborer à la protection de la nature.

Adresse postale

Lycée agricole Olivier de Serres

BP 150

07205 Aubenas cedex

Le local de la société est situé dans une salle mise à disposition par le lycée agricole d'Aubenas.

Site internet

www.ardeche-botanique.com

Adhésion pour l'année 2018

Membre isolé : 20 € / Ménage : 26 € / Étudiant : 10 €.

L'adhésion permet de participer aux sorties.

(la première sortie est toujours gratuite).

Prix du numéro : 10 €, offert aux adhérents.

Impression

ABP IMAGES SERVICES

07200 Saint Etienne-de-Fontbellon

<http://www.abp-images-services.com/>

Photo de couverture

Anacamptis pyramidalis (L.) Rich. avec *Empusa pennata* Thunb., photo Daniel NARDIN

Relecture et corrections

Michel CASTIONI, Jean-Paul MANDIN

Mise en page

Daniel NARDIN

Mentions légales :

Éditeur : Société botanique de l'Ardèche

Forme juridique : Association régie par la loi de juillet 1901

Adresse du siège social : Lycée agricole Olivier de Serre

B.P. 150 - 07205 AUBENAS CEDEX

Représentant légal : Jean-Paul MANDIN

Président : Jean-Paul MANDIN

Président d'honneur : Bernard-Marie DESCOINGS

Secrétaire : Brice CHÉRON

Trésorier : Gérard LECOEUR

Directeur de la publication : Jean-Paul MANDIN

Responsable de la rédaction : Daniel NARDIN

N° ISSN 2101-6208

Dépot légal : janvier 2018

Notes de lecture

Hallé Francis, 2016.- Atlas de botanique poétique. Éd. Artaud. 123 p. (25 €)

Tout le monde connaît Francis Hallé. Ce botaniste montpelliérain, spécialiste des arbres, notamment tropicaux, a été l'initiateur du « radeau des cimes » qui a permis d'étudier les écosystèmes de la canopée. Mais ce que l'on sait moins, c'est que c'est un excellent dessinateur. Tout au long de sa longue carrière, il n'a cessé de dessiner ses observations de terrain.

Il nous livre ici quelques uns de ses dessins. Il a choisi d'illustrer des plantes remarquables des forêts tropicales humides. Chaque espèce est présentée par un court texte qui met en évidence sa position nomenclaturale et ses caractéristiques biologiques et écologiques.

Elles sont regroupées en chapitres :

- Records et exubérance
- Adaptations
- Mystères des comportements
- Coévolutions plantes et animaux
- Singularités biologiques

C'est ainsi que vous connaîtrez la plante qui n'a qu'une feuille, celle qui a la plus grande fleur du monde et celle qui a la plus grande feuille.

Vous apprendrez qu'il y a des arbres souterrains, d'autres qui marchent, qu'il existe un figuier étrangleur et une plante fourmilière.

Un petit livre à la fois très beau et très intéressant.

Jean-Paul Mandin

Albouy Vincent, 2017.- Étonnants envahisseurs. Ces espèces venues d'ailleurs. Éd. Quae. 160 p. (16 €)

On parle souvent des espèces « invasives » ce qui est un vilain anglicisme. Ce sont en fait des « espèces exotiques envahissantes » (parfois abrégées en EEE). Il y bien sûr des végétaux mais aussi des animaux et des microorganismes pouvant donner de graves maladies.

Ce petit livre fait le point sur ce que sont ces espèces : caractéristiques biologiques leur permettant de devenir envahissantes, milieux particulièrement sensibles, voies de migration, rôle dans les écosystèmes envahis.

Les exemples sont nombreux et bien expliqués, tant historiques que contemporains. A côté des animaux comme la genette présente depuis très longtemps en Europe, les chats ou les rats qui provoquent des catastrophes dans les îles, les végétaux sont nombreux. Le robinier, le bleuet et le coquelicot, le mildiou, mais aussi le seneçon du Cap et l'ambrosie d'introduction beaucoup plus récente.

Une synthèse simple et très pédagogique.

Jean-Paul Mandin

Renaux Alain, 2011.- Le savoir en herbe. Autrefois, la plante et l'enfant. Éd. Nouvelles Presses du Languedoc. 438 p. (19,90 €)

Voilà un beau livre plein d'enseignement et de nostalgie. Alain Renaux, scientifique du CNRS à Montpellier, a fait un doctorat d'écologie, en fait d'ethnologie et d'ethnobotanique, à propos des savoirs et usages des plantes par les enfants du début du 20^e siècle.

Il a interrogé des gens âgés de trois régions à la limite sud-ouest de l'Ardèche, qui recouvrent le Gard, l'Hérault et la Lozère :

- les « Terra-bassens » des garrigues du Montpelliérais et de l'Uzegeois, dans les communes de St-Félix-de-Palières, Tornac, Monoblet, Vézenobre et Sauve ;
- les « Raïols » des Cévennes et des vallées cévenoles, dans les communes de Saint-Germain-de-Calberte, Sumène et Saint-Paul-la-Coste ;
- enfin les « Gavots » lozériens du Mont Lozère, dans les communes de Fraissinet, Pont-de-Montvert et Valfournès.

Les enfants de ces sociétés paysannes apprenaient dès leur jeune âge, à l'écoute de leurs parents et grands parents, les usages de plusieurs dizaines de plantes dans l'alimentation humaine et animale, la santé, la fabrication de divers outils et dans leurs propres jeux !

Vous apprendrez que le meilleur boudin est fait avec des « mourouselles » jeunes feuilles des rosettes de coquelicot. Et aussi, information capitale que je ne connaissais pas, que la « mandine » (prononciation occitane de mandin) est le nom de la renouée bistorte (*Polygonum bistorta*) !

On se souvient ainsi de ce que nous racontaient nos grands parents (les miens en tous cas...) sur leur participation aux travaux des champs, aux travaux domestiques (aller chercher l'eau à la fontaine...), leur grande liberté dans la nature (les vagabondages sans aucun contrôle des parents, les kilomètres à pied pour se déplacer, etc.)

Mais loin d'une nostalgie du « bon vieux temps », aucune des personnes interrogées ne cache la difficulté de la vie à cette époque : la grande pauvreté, la quasi autarcie qu'elle imposait, le froid des maisons, la dureté des travaux des champs sans presque aucune mécanisation.

Illustré de nombreuses photos de personnages, d'objets et de plantes (parfaitement identifiées !), ainsi que d'anecdotes et de transcriptions des entretiens, ce livre nous replonge dans un temps où la botanique faisait partie de la culture et du fonctionnement de toutes les sociétés paysannes. Il se termine par 59 pages décrivant les usages alimentaires, médicaux et pratiques des plantes dans les trois régions étudiées.

Jean-Paul Mandin

**Science et Avenir, 2017.- La vie secrète des plantes. Hors Série n° 189, avril/mai.
82 p. (5,50 €)**

Ce numéro entièrement consacré aux plantes semblait séduisant, avec la participation de Francis Hallé et Marc-André Sélosse, président de la Société botanique de France. Leurs interviews, comme celles d'autres chercheurs sont très intéressantes. On trouve aussi de nombreuses informations sur tous les sujets concernant les végétaux, de la physiologie à la phytothérapie. Toutefois, les articles rédigés par les journalistes contiennent des approximations, des oublis et des erreurs... Vous apprendrez avec surprise, page 19, sous une magnifique photo de fruits de pissenlit que « légères les graines du pissenlit, aisément transportées par le vent vont féconder des fleurs lointaines ». Le bébé qui féconde sa maman, c'est nouveau ! Et dans cette même page on lit que les characées produisent des spores qui sont « des gamètes mâles à deux flagelles ». Confondre des spores à 2n chromosomes et des gamètes à n chromosomes, c'est grave. Page 42, on lit que pas un pétale du tournesol ne bouge. Page 29 concernant la fécondation, pas un mot sur la méiose, et donc, bien sûr rien sur l'alternance sporophyte à 2n et gamétophyte à n chromosomes chez les plantes, mécanisme tellement différent de ce qui se passe chez les animaux. C'est bien le problème mis en évidence par F. Hallé (page 8) : « Elles ont beau être aussi vivantes que nous, les plantes n'en présentent pas moins une forme de vie totalement autre, un peu comme des extraterrestres ! ».

Les gens, même biologistes, ont tendance à considérer les plantes en comparaison avec les animaux, d'où les difficultés de compréhension, même des journalistes de Science et Avenir...

Jean-Paul Mandin

Wohllben Peter, 2017.- La vie secrète des arbres. Éd. les Arênes, 270 p. (20,90 €).

Ce livre mérite son succès grâce à ses sous-titres : « ce qu'ils ressentent » et « comment ils communiquent ». Car l'auteur, un forestier allemand, décrit la forêt avec des mots simples, faisant plus ou moins référence aux relations animales. Avec ses 37 chapitres courts, il montre les solidarités entre les végétaux, en particulier par ce qu'il nomme le « Wood Wide Web », véritable Internet des Champignons et des racines.

Les relations des arbres avec leur environnement sont bien étudiées et la réciproque aussi. L'ouvrage se termine par une abondante bibliographie avec la liste des sites internet consultés.

Pour compléter, il faut préciser que l'émission de France 2 « Envoyé spécial » a consacré un documentaire de 30 minutes le 26 octobre 2017, sur l'auteur et les forêts étudiées.

Pour ceux qui aiment les beaux livres, il existe une version illustrée, de plus grand format, avec beaucoup de belles photos. Le prix est plus élevé : 29,90 €

Jean-Claude Daumas

SFORA (collectif), 2017.- À la découverte des Orchidées de Rhône-Alpes, 2^e éd. Éd. Biotope, collection Parthénope, 320 pages, (30 €)

À l'épuisement de la première édition de cet ouvrage, datant de 2012, s'est posée la question de la réimpression à l'identique ou refondue et augmentée.

Les auteurs de la section Rhône-Alpes de la société française d'Orchidophilie ont opté pour la deuxième solution et nous proposent en décembre 2017 une deuxième édition encore plus développée et en deux parties. Les itinéraires proposés font maintenant partie d'un livret séparé de 100 pages décrivant 33 itinéraires. En Ardèche, trois itinéraires sont proposés sur des sites classiques : la boucle botanique et géologique de Naves, les terrasses de Saint-Pons et les alentours du château de Crussols.

Après une description détaillée de la région sous les angles de la géologie et de l'écologie, puis des généralités sur la biologie des orchidées, 110 espèces et sous-espèces ainsi que 139 hybrides présents dans la région Rhône-Alpes sont présentés dans le tome principal sous forme de fiches avec photographies et cartes de répartition.

La SFORA s'est appuyée sur plusieurs milliers de données pour réaliser ces cartes dont celles du Conservatoire botanique du Massif central et donc celles de la Société botanique d'Ardèche. Les données du site collaboratif « orchis sauvage » sont aussi utilisées dans la mesure où les auteurs ont accepté le transfert des données.

Daniel NARDIN

Reille Maurice, 2016.- Dictionnaire visuel des plantes de la garrigue et du midi
Éd. Ulmer, 312 pages (29,90 €)

Voilà un guide illustré de plus. Je l'ai découvert dans une grande surface culturelle et je me suis laissé tenter car ce « dictionnaire », approximativement de format A4, est d'une grande richesse iconographique et donne un bon résumé de la flore méditerranéenne pour le jurassien d'origine que je suis.

Une première partie présente en 14 pages des adaptations à la sécheresse avec quelques coupes anatomiques. Puis une ou deux espèces sont présentées par page. 38 espèces d'arbres et arbustes occupent 40 pages. Il y a une cinquantaine de pages pour 68 espèces d'arbrisseaux et de sous arbrisseaux, puis 309 plantes herbacées occupent les deux tiers du livre en 200 pages environ. Chaque espèce est désignée en français à côté du nom scientifique (ou des noms, lorsqu'il y a des synonymes) et cela peut faire découvrir quelques noms locaux. Elles sont illustrées par de nombreuses photos (port, fleur, feuille, fruit, voire racine ou graines!). Cela permet une identification visuelle facile, même si le choix qui reste limité ne permet pas d'être affirmatif. C'est la limite de ces guides illustrés par rapport aux flores plus exhaustives.

Daniel NARDIN

Hugonnot Vincent, 2017.-Les bryophytes des Pyrénées orientales.
Naturalia publications, 458 pages (36 €)

Cette nouvelle publication de V. Hugonnot qui est parue en souscription l'automne dernier est un atlas pour le département des Pyrénées-Orientales. C'est éloigné de l'Ardèche, mais cela correspond à des hauts lieux de la botanique (pas moins de 11 réserves naturelles dans ce département) et ce livre peut inciter à les revisiter.

Un total de 645 mousses, 199 hépatiques et 3 anthocérotes sont inventoriées dans une démarche très poussée sur plusieurs années, avec des mailles de 5x5 km et des relevés dans toutes les communes et les différents habitats.

La distribution de chacune des espèces est présentée sous forme de cartes mises en forme par le géomaticien du CBNMC Thierry Vergne. Elles occupent le dernier quart des pages du livre. Les deux premiers tiers de l'ouvrage présentent les 9 régions naturelles de ce département à la topographie variée sous l'angle des communautés bryophytiques qui sont illustrées dans les paysages par Florine Pepin. Dans le texte sont entrelacés des « coups de projecteurs » sur des espèces remarquables de mousses, sous forme de paragraphes bien illustrés. Il y a entre autres 92 pages/planches iconographiques réalisées par Leica Chavoutier et consacrées chacune à une espèce avec des aspects de détails en photographie macro au stéréomicroscope et de nombreuses images (feuilles, coupes) au microscope. (L'index des espèces représentées est page 444). Ces planches préfigurent ce qui pourrait être intégré comme illustration à une future flore des bryophytes français !

Daniel NARDIN

On a trouvé, on a retrouvé...

Rubrique compilée par Brice P. R. CHÉRON

I°) *Bryophyta* et *Marchantiophyta*

Marchantia polymorpha Linné subsp. *polymorpha*

Deux stations découvertes en 2016 à Coucouron par Brice Chéron :

- l'une parmi les blocs rocheux en situation assez sciaphile du ruisseau de Montvieux ;
- l'autre sur des blocs polis (submersion saisonnière possible) en rive Est du cours de la Méjeanne.

Marchantia polymorpha Linné subsp. *ruderalis*

A côté de ses stations en milieux aquatiques, cette espèce est présente assez souvent en milieu urbain entre les pavés des rues piétonnes ou des cours privées. C'est le cas à Privas actuellement aux alentours de la médiathèque.

A noter des alternances dans les espèces d'hépatiques colonisant ces stations. Par exemple, à Privas, *Lunularia cruciata* (L.) Dumort. était dominante les années précédentes. (Daniel Nardin).

Reboulia hemisphaerica (L.) Raddi

Cette hépatique à thalle a été observée dans un talus sur la commune de Pourchères lors de la sortie SBA d'automne. Elle a été repérée par J.M. Sylvestre et déterminée par Daniel Nardin.

Diphyscium foliosum (Hedw.) D.Mohr.

Cette espèce caractéristique avec ses sporophytes sessiles est présente sur le sol gréseux près du hameau de Lay (voir CR de sortie page 49).

II°) *Lycopodiophyta*

Lycopodium clavatum Linné subsp. *clavatum*

Une station inédite a été découverte par Brice Chéron en 2014 (et contrôlée annuellement depuis) à Burzet. Cette station est extrêmement localisée et réduite à deux mètres carrés. Elle est en situation critique de disparition suite à la sécheresse prolongée de l'année 2017.

En 2017 sur la commune de Borne, une superbe station d'environ vingt mètres carrés d'un seul tenant, a été observée en situation froide et assez sciaphile d'ubac, en ourlet (talus) de pessière par Brice Chéron.

III°) *Pinophyta*

Cedrus deodara (Roxburn ex D. Don) G. Don

Ce joli cèdre se rencontre presque exclusivement dans les parcs, les très grands jardins et les arboretums. Ici, deux individus ont été découverts à Thueyts en 2016 par Brice Chéron, dans une plantation de *Cedrus atlantica* (S. Endlicher) G. Manetti ex É.-A. Carrière, espèce qui au contraire à une tendance envahissante assez nette en Ardèche d'après moi.

IV°) *Magnoliophyta*

Alchemilla vetteri Buser

Redécouverte à Burzet en 2016 par Brice Chéron, elle y avait été découverte par R. de la Litardière en 1908 et jamais revue depuis. Cette station de huit individus est déjà menacée par des travaux d'élargissement routiers prévus en 2018. Cette alchémille est très rare en France : connue avec certitude seulement des hauts secteurs acidophiles des Alpes-Maritimes et de l'Ardèche, plus quelques stations isolées dans l'Ain. *Vidit* P. Frost-Olsen.

J'ai également observé une belle station avec quelques individus juvéniles à Borée en 2014.

Ambrosia artemisiifolia Linné

La célèbre plante envahissante et fortement allergisante continue sa conquête des territoires ardéchois et national. Observée en 2017 sur les communes d'Intres, de Saint-Julien-Boutières, de Saint-Jean-Roure et de Saint-Martin-de-Valamas par Brice Chéron, toujours à la faveur des deux mêmes causes : travaux de voirie et construction de nouvelles maisons ou lotissements.

Découverte par Annie Lefebvre cette année (2017) à Péreyres sur les accotements routiers, consécutivement aux travaux d'élargissement de la route principale de l'an dernier.

Anacamptis pyramidalis (Linné) L. C. M. Richard

Le 19 juin 2017, Daniel Michau a découvert à Coucouron un sujet isolé en pleine floraison, dans une frênaie postagricole, à l'ombre d'une aubépine et appuyé contre un pied de colchique.

Observation remarquable et surprenante dans un tel secteur.

Bupleurum fruticosum Linné

Découvert en deux stations différentes sur la commune de Mirabel par Brice Chéron :

- en 2012 au lieu-dit du Chapitre, en ourlet thermophile d'un bosquet exposé au sud, sur sol maigre, ce qui correspond assez bien à son écologie naturelle, mais sa spontanéité reste difficile à certifier en raison de l'observation ci-après ;
- en 2014 au lieu-dit des Aires, où il a été manifestement planté au bord du nouveau parking.

Carex depauperata Curtis ex With.

Trouvé par Michel Castioni sur la commune de Saint-Mélany, dans un îlot de ripisylve au pont de la Brousse. Une trentaine d'individus observés en 2017. L'espèce est classée VU (vulnérable) en liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

Carum carvi Linné

Daniel Michau l'a observé le 19 juin 2016 au Béage, au lieu-dit du Pré du Bois situé entre les suc de Montfol et de la Lauzière. Deux sujets fleuris croissant dans une mégaphorbiaie d'éboulis humide.

Centranthus calcitrapae (Linné) Dufresne

Revu à Saint-Didier-sous-Aubenas en 2014 par Brice Chéron, où il avait été noté pour la dernière fois sur cette commune en 1910 par J. Revol. Seulement six plantes dénombrées, en situation très précaire (fort risque d'urbanisation à cet endroit).

Conium maculatum Linné

Vu en juillet 2017 à Saint-Clément par Michel Castioni. Station d'une dizaine de pieds en bord de route, en situation et état déjà très secs pour la saison et le lieu. Fréquente en Auvergne, en particulier en Haute-Loire toute proche, et dans la Loire, l'espèce est par contre tout-à-fait rare en Ardèche avec moins de dix stations connues actuellement.

Conium maculatum* Linné var. *maculatum

Découvert sur la commune d'Issanlas en 2014 par Brice Chéron. Seulement quatre individus dans un ourlet à prairiales hautes le long d'une plantation de résineux, en exposition fraîche de nord-est. Même remarque que ci-dessus.

Cotoneaster franchetii* Boissier *sensu lato

Découvert à Saint-Sauveur-de-Cruzières en 2016 par Brice Chéron, dans une fruticée sur un versant exposé au nord-est, il contribue à la fermeture du milieu. Ces plantes horticoles sont directement échappées de leurs plantations initiales, lesquelles sont généralement situées non loin (massifs ornementaux routiers, abords et aménagements paysagers ou jardin privés).

***Dryopteris ardechensis* Fraser-Jenkins**

Cette emblématique fougère cévenole a été découverte en 2017 à Sablières par Michel Castioni. Trois plantes observées en pied de falaise de la rive droite de la Drobie, en gros à l'aplomb du croisement de la départementale et de la route conduisant à Dompnac (lieu de baignade localement appelé « la Tranchée »). Cette espèce est classée VU (vulnérable) en liste rouge de l'ex-région Rhône-Alpes.

***Eragrostis minor* Host**

Pas si rare dans le département mais difficile à observer, sa présence à Burzet, avérée en 2016 par Brice Chéron, est toutefois nouvelle pour cette commune. Mais c'est surtout l'altitude où je l'ai observé qui m'a surpris : à 820 mètres. *Determinavit* Robert Portal.

***Fraxinus excelsior* Linné f. *diversifolia* (Aiton) A. Lingelsheim**

Sur la commune de Borne au lieu-dit « Les Chazalettes », Daniel Michau a découvert un sujet unique atypique parmi de nombreux autres sujets normaux, en bordure d'anciennes terrasses de culture. Il s'agit d'un individu dont toutes les feuilles sont entières rhomboïdales, avec des caractères normaux pour tous les autres organes. L'arbre est divisé en deux troncs. Mutation ? Toute explication est la bienvenue.

Ce taxon est **nouveau pour l'Ardèche**.

***Gentianopsis ciliata* (Linné) Ma = *Gentiana ciliata* Linné**

Redécouverte en Ardèche par Michel Goslino sur la commune de Pourchères au lieu-dit « Le Charray ». Quelques exemplaires répartis en 2 stations. Si la plante est commune dans la partie alpine de la région Rhône-Alpes, elle est rare à l'ouest du Rhône et a toujours été très rare en Ardèche. Elle n'avait pas été vue pendant les inventaires « Atlas » de 2008, 2009, 2010 et les dernières mentions dataient d'avant 1957.

***Geranium sanguineum* Linné**

Retrouvé à Saint-Sauveur-de-Cruzières en 2016 par Brice Chéron, il est représenté par une station très réduite d'environ deux mètres carrés. Sa précédente et unique mention sur la commune est due aussi à un membre de la S.B.A., Anne-Marie Mollet, et datait de 1979.

***Herniaria incana* Lamarek**

Une nouvelle station fut découverte en 2016 à Hures-la-Parade (Lozère) par Brice Chéron. Rare à l'ouest du Rhône, l'information fut transmise au CBN-Med.

***Lilium martagon* Linné**

Maurice Roussel a observé un plant de ce lis en fleur en 2016 à la Cham de la Baume, commune de Lablachère, et a revu la station en novembre 2017 avec pas moins de sept plants en bouton. L'espèce est habituellement neutrocline et mésophile à mésohygrophile, et surtout montagnarde à subalpine. Cette station atypique découverte en 1949 est donc d'intérêt et à surveiller.

***Melica nutans* Linné**

Dans une mégaphorbaie d'éboulis humide, une petite station d'un quart de mètre carré a été découverte par Daniel Michau le 19 juin 2016, au Béage, au lieu-dit du Pré du Bois situé entre Montfol et la Lauzière.

***Micranthes clusii* (Gouan) J. A. Fernández Prieto & al. = *Saxifraga clusii* Gouan**

Observée cette année par Michel Castioni sur la commune de Sablières, en falaise sur la rive droite de la Drobie, en gros à l'aplomb du croisement de la départementale et de la route conduisant à Dompnac (lieu de baignade localement appelé « la Tranchée »). Importante station de plusieurs centaines d'individus. Cette espèce est classée VU (vulnérable) en liste rouge de Rhône-Alpes.

***Muscari botryoides* (Linné) Miller**

Sur la commune de Jaujac dans un pré sur un flanc du volcan, à quelques centaines de mètres de la maison du Parc. Une quarantaine d'individus observés en 2017 par Michel Castioni. Espèce inscrite en VU (vulnérable) sur la liste rouge de Rhône-Alpes.

Pedicularis comosa* Linné subsp. *comosa

Découverte en deux nouvelles stations par Brice Chéron, cette pédiculaire a une floraison très brève qui la rend difficile à observer :

- à Burzet en 2013 (revue en 2015) sur une station d'environ 70 individus, en partie menacés à moyen terme par une plantation de résineux :
- à Labastide-sur-Bésorgues en 2014 où elle est déjà connue du Ronc Ranier, trouvée ici en petit nombre (± 30 individus) sur une station distincte au lieu-dit Lionès.

***Pinguicula vulgaris* var. *alpicola* Reichenbach**

Découverte à Péreyres en 2016 par Brice Chéron, les individus correspondent tout-à-fait à la définition donnée dans Flora Gallica, flore de France (2014) à condition d'étudier des plantes fraîches. Cette espèce étant en régression, il n'est pas concevable d'échantillonner (surtout au vu du maigre effectif de la station !) et il faut donc faire les mesures *in situ* et *in vivo*, ce qui est tout à fait laborieux et malaisé. **Taxon nouveau pour l'Ardèche.**

***Potentilla inclinata* Villars**

Découverte sur la commune de Saint-Mélany par Michel Castioni en 2017, au bord d'un chemin du hameau de la Brousse. Un seul individu observé, ce qui laisserait supposer une présence accidentelle. Plante rare dans tous les départements de Rhône-Alpes (sauf l'Ain où il est absent) mais non évaluée lors de l'établissement de la liste rouge.

***Ranunculus gramineus* Linné**

Cette espèce de renoncule à valeur patrimoniale a été redécouverte par Georges Colombel lors de la sortie organisée à Bourg-Saint-Andéol le 7 mai 2017. Elle n'y avait été observée qu'une seule fois par Maurice Breistroffer il y a plus de cinquante ans. Une bien belle observation, d'environ trente individus sur quelques mètres carrés d'une pelouse cachée parmi les buis.

***Scilla bifolia* Linné**

Découverte en 2017 par Michel Goslino sur la commune de Flaviac, au Serre de l'Église. Une centaine de pieds. Indiquée ici car, si la plante est plutôt commune sur le Plateau ardéchois, elle est rare sur la moitié est du département, que ce soit à l'étage collinéen (comme la station mentionnée) ou à plus forte raison en plaine.

***Sison amomum* Linné**

Cette plante grêle et discrète même lors de la floraison, aux feuilles élégantes, a été découverte par Jean-Pierre Reduron lors de notre sortie *Apiaceae* organisée en septembre 2017, sur la commune de Vogüé. Elle semble apprécier les sols frais, limoneux et carbonatés et n'est connue que de trois points du département.

***Sorghum halepense* (Linné) Persoon**

Assez fréquent dans le sud du département et tout le long du couloir rhodanien, le sorgho d'Alep se raréfie en prenant de l'altitude. C'est une plante considérée comme naturalisée et potentiellement envahissante. Découverte de deux nouvelles stations par Brice Chéron :

- à Meyras au lieu-dit du Buis, en 2015 et revu en 2017 dans un petit fossé le long d'un mur d'un vieux bâtiment industriel, en bord de route ;
 - à Thueyts en 2017 au lieu-dit Aysac, dans un fossé de bord de route saisonnièrement en eau. Cette espèce semble se propager à la faveur de nos axes de communication.
- Également revu en 2017 à Lalevade-d'Ardèche où il avait été découvert par Francis Kessler.

***Spiraea* × *vanhouttei* (Briot) É.-A. Carrière**

Découvert en 2017 sur la commune de Mars par Brice Chéron, dans le cadre d'une étude menée par le CBN du Massif central. J'ai observé un unique individu, jeune, dans un ourlet mésophile prairial, sur sol frais plutôt acide. Je le considère pour l'instant comme adventice. **Taxon nouveau pour l'Ardèche.**

***Spiranthes aestivalis* (Poiret) L. C. M. Richard**

Observé en juillet 2017 par Michel Castioni en trois stations :

- en aval du pont de Gravières de chaque côté de la rivière, sur les communes de Gravières et des Salelles (vallée du Chassezac) ;
- à 2 km en amont des Deux Aygues, à Saint-André-Lachamp (vallée de la Drobie) ;
- sur un affluent en rive gauche de la Thines (ruisseau de Colombeyre), à l'aplomb du Moulin Maurin, Malarce-sur-la-Thines (vallée de la Thines).

Présente dans diverses stations des vallées de la Thines, de la Drobie et du Chassezac, l'espèce est en protection nationale et classée EN (en danger) sur la liste rouge de Rhône-Alpes. Si la plante est en forte régression aux plans national et européen, elle semble plutôt bien se porter dans la partie cévenole ardéchoise : c'est probablement dû au fait que les habitats primaires qu'elle affectionne n'ont pas été bouleversés par divers travaux d'aménagement. La même remarque vaut pour les Cévennes gardoises et lozériennes.

Teucrium flavum* Linné subsp. *flavum

Découvert à Saint-Sauveur-de-Cruzières en 2016 par Brice Chéron en situation d'écorchés rocheux calcicoles et thermophiles, habituels chez cette espèce.

***Trifolium aureum* Pollich**

Une station de deux mètres carrés a été découverte le 16 juin 2017 par Daniel Michau, sur une dalle basaltique recevant des écoulements temporaires, à Lavillatte. Cette espèce appartenant au sous-genre *Chonosemium*, les trèfles à fleurs jaunes, est très rare en Ardèche.

***Trifolium repens* var. *biasoletti* (Steudel & Hochstetter) Ascherson & Graebner = *Trifolium repens* subsp. *prostratum* Nyman**

Découvert par Brice Chéron sur deux stations ardéchoises, ce taxon est **nouveau pour l'Ardèche** et est fort rare à l'échelle nationale, mais il est aussi très difficile à observer et à discerner parmi les végétations, ce qui lui vaut probablement d'être sous-observé :

- à Saint-Pons en 2014 puis revu en 2017 où je n'ai trouvé que quelques individus seulement ;
- à Saint-Julien-Boutières en 2017, dans le cadre d'une étude du Conservatoire botanique national du Massif central. Cette dernière observation a été contrôlée, puis confirmée sur échantillon frais par Pierre Coulot.

Dans les deux stations, il semble inféodé aux groupements majoritairement thérophytiques (tonsure d'annuelles), pionniers, hygrophiles, acidophiles, oligotrophiles, sur sables en bon état de conservation.

***Tulipa sylvestris* Linné**

En début d'année 2017, Sylvane Lucot et son mari ont observé une population constituée de pas moins de quatre stations (l'une d'elles en floraison), situées dans le secteur de la maison forestière de Saint-Marcel, commune de Bidon.

La station qu'ils connaissaient près de la ferme du Pouzat, même commune, n'a par contre pas été revue.

Xanthium orientale* Linné subsp. *orientale

Cette sous-espèce de glouteron, devenue très rare en France à cause de l'absorption de son patrimoine génétique par la sous-espèce *X. orientale* subsp. *italicum* (Moretti) Greuter, a été découverte par Jean-Paul Mandin en octobre 2017 à Pont-Saint-Esprit (Gard), à quelques mètres seulement de la limite départementale, le long de la rive droite de l'Ardèche. Très belle observation, qui ne peut que devenir de plus en plus rare avec le temps.

V°) Errata

En page 13 des Comptes rendus de la Société botanique de l'Ardèche n°61 (année 2016), la date de redécouverte de *Silybum marianum* (L.) Gaertn. est fautive.

Lisez : "Découvert en **2014** et revue en 2016 à Saint-Didier-sous-Aubenas...".

Dans les Deuxièmes compléments à la Monographie des Leguminosae de France par Pierre Coulot & Philippe Rabaute in *Le Monde des Plantes* n° 516, p. 26 (2015, publié en 2017), on peut lire que les mentions de *Vicia johannis* Tamamsch. ["Kern." dans le texte] dans la réserve naturelle des Grads de Naves aux Vans étaient jusqu'alors attribuées à tort à *V. narbonensis* L. suite à une communication personnelle de Brice Chéron aux auteurs (2016, comm. pers.).

Cette mention n'est pas la première car ce travail de correction avait déjà été réalisé par Jacques-Henri Leprince auparavant, par exemple dans les Comptes rendus de la Société botanique de l'Ardèche n°57, p. 9 (année 2012).

Nouveaux remaniements nomenclaturaux et taxinomiques n° 1

Brice P. R. CHÉRON
courriel : brice.cheron@laposte.net

Résumé : quelques explications ainsi que quelques nouveautés nomenclaturales et taxinomiques.

Mots-clés : *stat. nov.* ; *comb. & stat. nov.* ; *Carduus* ; *Fraxinus* ; *Fumaria* ; *Melampyrum*.

Summary : some explanations as well as some nomenclatural and taxonomic novelties.

Keywords : *stat. nov.* ; *comb. & stat. nov.* ; *Carduus* ; *Fraxinus* ; *Fumaria* ; *Melampyrum*.

Pour l'essentiel, il s'agit ici de nouveaux statuts concernant des taxons peu usités. Ceux-ci sont de faible occurrence naturelle mais ils existent (observations personnelles, observations du réseau Tela Botanica, communications personnelles de la part de membres de sociétés botaniques). Ces quelques remaniements mettent à jour des taxons de rangs infraspécifiques en accord avec des concepts contemporains, que nous avons majoritairement depuis l'avènement de la phyllogénie moléculaire ou génétique.

De nombreux botanistes ne font plus de la nomenclature qu'un simple outil réducteur de la ou de leur taxinomie ; de leur système. C'est oublier un peu vite que la nomenclature sert primitivement et fondamentalement à **désigner**, à **nommer** ce que l'on observe. Sans non plus aller à pléthore de dénominations comme ce fut le cas au début du siècle dernier, on peut toutefois conserver certains noms pour des taxons remarquables que l'on croise sur le terrain.

En outre comme le dit l'adage, « qui peut le plus, peut le moins » et la précision d'un relevé de terrain ne fait pas de tort et tient de la rigueur scientifique.

I°) Cas de morphologies foliaires rares chez *Fraxinus excelsior* L.

Ces cas concernent de rares frênes qui au niveau individuel, possèdent des feuilles simples entières au stade adulte, et/ou trilobées ternées au stade juvénile.

La plus ancienne publication de ce cas remonte à Jean-Baptiste de Lamarck, qui dans son Encyclopédie méthodique de botanique, tome 2nd, page 544 (LAMARCK 1786), donna une diagnose latine d'une variété ε (epsilon) de *Fraxinus excelsior* L. mais ne fournit pas d'épithète latine pour la désigner. En bas de la page suivante, il précisa sa pensée, ce qui ne laisse aucune ambiguïté sur le concept et la compréhension du taxon représentant ce morphotype foliaire, mais là aussi, il n'écrivit qu'un nom français et non pas latin : « Frêne hétérophylle ».

En 1789, William Aiton publia *Fraxinus excelsior* var. *diversifolia* Aiton sans référence à d'autres ouvrages ni d'autres taxons, avec une diagnose extrêmement minimaliste : « *foliis integris, trilobis, ternatifque* » (AITON 1789).

Johann Du Roi, qui tome I, page 392 de son ouvrage (DU ROI 1795), créa son « FRAXINUS excelsior integrifolia » et le définit en reprenant verbatim la diagnose d'Aiton, dont il plaça le taxon en tant que synonyme du sien.

Enfin en 1796, Carl Willdenow, page 122 (WILLDENOW 1796), plaça *Fraxinus excelsior* var. *diversifolia* Aiton (1789) comme synonyme de son propre taxon, le *nomen novum* *Fraxinus simplicifolia* Willdenow (1796). Il y ajouta également la diagnose et la référence au travail de Lamarck, avec une légère erreur de citation : « p. 539 » vs p. 544 *in op. cit.*. Il expliqua qu'il avait bien cerné le concept et la délimitation de ce taxon, mais que pour lui, il ne saurait entrer dans aucune des espèces existantes et l'éleva donc au rang d'espèce nouvelle.

Furent publiés par la suite de nombreux autres noms disponibles pour désigner cette morphologie foliaire, mais étant tous ultérieurs, ils sont considérés ici comme des synonymes.

Biologiquement, je suppose que cette forme peut être d'origine relictuelle (simple hypothèse), c'est-à-dire une expression génique vestigiale qui parvient de temps à autre à ressurgir et à s'exprimer. Cela implique un minimum d'inscription génétique pour ce phénotype et quelle soit pérenne. Or, ces morphologies foliaires s'observent aussi chez d'autres espèces du genre *Fraxinus*, en particulier chez les espèces américaines, mais cela est également observé au moins chez une espèce asiatique. Ces faits tendent en faveur de l'hypothèse formulée, et pour cette raison, cette forme mérite une reconnaissance et une dénomination officielle.

En conformité avec le Code international de nomenclature botanique (MAC NEILL & *al.* 2012) et applicable dans ma systématique, je reconnais ce cas comme étant :

***Fraxinus excelsior* f. *diversifolia* (Aiton) A. Lingelsheim** in ENGLER A. [Éditeur] (1920) : Das Pflanzenreich ; Regni vegetabilis conspectus, IV. 243 I u II, p. 51.

Basionymum : *Fraxinus excelsior* var. *diversifolia* Aiton (1789).

Ceci ne constitue pas une nouveauté nomenclaturale, mais une mise en lumière d'un cas d'antériorité ainsi que d'un choix du rang à appliquer à ce taxon.

II° Combinaison et statut nouveaux

Cette nouveauté nomenclaturale est ici rendue disponible et valide en cas de besoin.

Carduus nigrescens* Villars subsp. *aemilii* (Briquet & Cavillier) B. P. R. Chéron, *combinatio & status novi

Basionymum : *Carduus aemilii* Briquet & Cavillier (1931), in BURNAT Émile (1931) : Flore des Alpes maritimes ou Catalogue raisonné des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes maritimes y compris le département français de ce nom et une partie de la Ligurie occidentale, Volume VII, p. 87-89.

Note : l'étude poussée de J. Briquet & F. Cavillier sur ce taxon, mais aussi le traitement de Flora Gallica, flore de France, p. 408 (TISON & *al.* 2014), ne laissent aucune place pour la synonymie actuellement reconnue par certains auteurs avec *Carduus* × *puechii* H. J. Coste (1903). Les deux entités sont morphologiquement quasi identiques mais l'hybride est stérile et aux akènes avortés, tandis que le taxon qui nous intéresse produit du pollen et des akènes fertiles ; ces derniers sont anatomiquement plus proches de *Carduus nigrescens* Villars (1779). Sur l'aspect taxinomique, je propose ici le rang de sous-espèce pour permettre un traitement homogène et équitablement pondéré de l'espèce complexe *C. nigrescens* Villars. Une étude génétique de l'ensemble serait la bienvenue.

III°) Nouveaux statuts

Ils sont fournis succinctement et ne visent que la validation aux yeux du Code international de nomenclature (Melbourne Code) et de son Comité.

Fumaria officinalis* f. *wirtgenii* (W. D. J. Koch) B. P. R. Chéron, *status novus

Basionymum : *Fumaria wirtgenii* W. D. J. Koch (1845), "F. Wirtgeni" *orthographia originalis in* KOCH Wilhelm (1845) : Synopsis florae Germanicae et Helveticae [...], Editio secunda, Pars tertia, p. 1018.

Melampyrum arvense* f. *pseudobarbatum* (Schur) B. P. R. Chéron, *status novus

Basionymum : *Melampyrum pseudobarbatum* Schur (1853), "M. Pseudo-barbatum", *orthographia originalis in* SCHUR Ferdinand (1853) : Sertum Florae Transsilvaniae sive Enumeratio systematica omnium plantarum, quae in Transsilvania sponte crescent et in usum hominum copiosus coluntur, p. 56.

Note : ce travail sur la flore transylvaine fut publié comme un appendice [Anhang] du périodique Verhandlungen und Mittheilungen des siebenbürgischen Vereins für Naturwissenschaften zu Hermannstadt, IV Jahrgang [quatrième année], Anhang, p. 56 ; et non directement dans le corps de celui-ci, comme les notices bibliographiques actuelles en font cas.

La page 56 de ce périodique traite d'ornithologie tandis que celle de l'appendice concerne notre mélampyre.

Phalaris arundinacea* f. *picta* (Linné) B. P. R. Chéron, *status novus

Basionymum : *Phalaris arundinacea* var. *picta* Linné (1753) in LINNÉ Carl (1753) : Species Plantarum, exhibentes plantas rite cognitatas, ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundum systema sexuale digestas, Tomus I, p. 55.

Sambucus nigra* f. *laciniata* (Linné) B. P. R. Chéron, *status novus

Basionymum : *Sambucus nigra* var. *laciniata* Linné (1753) in LINNÉ Carl (1753) : Species Plantarum, exhibentes plantas rite cognitatas, ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundum systema sexuale digestas, Tomus I, p. 270.

IV°) Remerciements

Je remercie grandement Jean-Pierre Reduron pour son contrôle des cas d'antériorité chez *Fraxinus*, pour son aide dans la compréhension et les subtilités du latin, et pour ses éclaircissements sur certains écueils du Code international de nomenclature.

V°) Lexique

Basionymum : basionyme (basionym) du taxon remanié ou modifié, c'est-à-dire une « nouveauté nomenclaturale » au sens du Code international de nomenclature botanique (Melbourne Code), basé sur un travail existant et ayant été validement publié.

Terné : se dit des parties qui sont au nombre de trois sur un support commun. Ex. : les folioles de trèfle sont ternées.

VI°) Bibliographie

AITON William, 1789.- Hortus Kewensis ; or, a catalogue of the plants cultivated in the Royal Botanic Garden at Kew. Vol. III. London : George Nicol, Bookseller. 547 p.

BURNAT Émile, 1931[†].- Flore des Alpes maritimes ou Catalogue raisonné des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes maritimes y compris le département français de ce nom et une partie de la Ligurie occidentale, Volume VII. Genève : Édition des Auteurs, Conservatoire botanique. 311 p.

DU ROI Johann P., 1795.- Harbesche wilde Baumzucht theils Nordamerikanischer und anderer fremder, theils einheimischer Bäume, Sträucher und Strauchartiger Pflanzen, nach den Kennzeichen, der Anzucht, den Eigenschaften und der Benutzung beschrieben. Erster Band [premier volume]. Braunschweig. 660 p.

ENGLER Adolf, 1920.- Das Pflanzenreich ; Regni vegetabilis conspectus, IV. 243 I u II, Oleaceae – Oleoideae – Fraxineae und Oleaceae – Oleoideae – Syringaeae, [heft 72], 125 p.

KOCH Wilhelm D. J. , 1845.- Synopsis Florae Germanicae et Helveticae, exhibens stirpes phanerogamas et vasculares cryptogamas rite cognitae, quae in Germania, Helvetia, Borussia et Istria sponte crescunt atque in hominum usum copiosus coluntur. Editio secunda, Pars tertia. Lipsiae : Gebhardt et Reisland. 204 p.

LAMARCK Jean-Baptiste P. A. de Monet de, 1786.- Encyclopédie méthodique. Botanique. Tome second. Paris : chez Panckoucke, Libraire ; Liège : chez Plomteux, Imprimeur des États. 774 p.

LINNÉ Carl, 1753.- Species Plantarum, exhibentes plantas rite cognitae, ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundum systema sexuale digestas. Tomus I. Holmiæ : Impensis Laurentii Salvii. 560 p.

MAC NEILL John, BARRIE F. R., BUCK W. R., DEMOULIN V., GREUTER W., HAWKSWORTH D. L., HERENDEEN P. S., KNAPP S., MARHOLD K., PRADO J., PRUD'HOMME VAN REINE W. F., SMITH G. F., WIERSEMA J. H. & TURLAND N. J., 2012.- International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants (Melbourne Code). Königstein : Koeltz Scientific Books. 238 p.

SCHUR Ferdinand, 1853.- Sertum Florae Transsilvaniae sive Enumeratio systematica omnium plantarum, quae in Transsilvania sponte crescent et in usum hominum copiosus coluntur. Verhandlungen und Mittheilungen des siebenbürgischen Vereins für Naturwissenschaften zu Hermannstadt, IV Jahrgang [quatrième année], Anhang [Appendice], 32 + 94 p. + 4 tab.

TISON Jean-Marc, DE FOUCAULT Bruno & al., 2014.- Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotope Éditions. XX + 1196 p.

WIERSEMA John H., MAC NEILL J., TURLAND N. J., BARRIE F. R., BUCK W. R., DEMOULIN V., GREUTER W., HAWKSWORTH D. L., HERENDEEN P. S., KNAPP S., MARHOLD K., PRADO J., PRUD'HOMME VAN REINE W. F. & SMITH G. F., 2015.- International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants (Melbourne Code) ; Appendices II-VIII. Königstein : Koeltz Scientific Books. 492 p.

WILLDENOW Carl L., 1796.- Berlinische Baumzucht, oder Beschreibung, der in dem Gärten um Berlin, im Freien ausdauernden Bäume und Sträucher, für Gartenliebhaber und Freunde der Botanik. Berlin : G. E. Rank. XXXII + 452 p. + 6 tab.

[†] fut publié à titre posthume (É. Burnat décéda en 1920) en son nom par J. Briquet & F. Cavillier

Compte rendu de la sortie du 30 avril 2017 à Réauville (Drôme)

Organisateurs : Jean-Claude DAUMAS, Brice CHÉRON et Chantal HUGOUVIEUX

Cette modeste commune, de 350 habitants environ, possède pourtant un nom prestigieux : la ville du Roi ! Il faut dire que sa proximité avec le monastère d'Aigubelle au nord et la commune, de Grignan à l'Est, a favorisé sa fusion avec la seigneurie de Grignan qui se met sous la protection du prince Charles II d'Anjou, frère du roi (en 1281).

Le village occupe la partie méridionale d'un plateau calcaire : les maisons sont regroupées autour d'un rocher de molasse calcaire, mais à proximité du village des couches originales de terrains sont présentes et en particulier la Sablière : des molasses du tertiaire (précisément du miocène, étage burdigalien).

Relevé botanique réalisé au nord-est du Serre des Fourches, altitude de 270 m, latitude 44,441° Nord et longitude 4,834° Est.

A un carrefour de chemins, lande côté sud et forêt côté nord :

<i>Acinos arvensis</i> (Lam.) Dandy	<i>Lathyrus cicera</i> L.
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang.	<i>Lathyrus setifolius</i> L.
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski	<i>Lavandula angustifolia</i> Mill.
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	<i>Medicago minima</i> (L.) L.
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball	<i>Medicago rigidula</i> (L.) All.
<i>Artemisia campestris</i> L.	<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey.
<i>Bituminaria bituminosa</i> L.	<i>Minuartia mediterranea</i> (Ledeb. ex Link) K.Maly
<i>Bromopsis erectus</i> (Huds.) Fourr.	<i>Myosotis arvensis</i> Hill
<i>Calamintha nepeta</i> (L.) Savi	<i>Osyris alba</i> L.
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb.	<i>Papaver argemone</i> L.
<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Dufr.	<i>Papaver dubium</i> L.
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	<i>Papaver rhoeas</i> L.
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis	<i>Plantago sempervirens</i> Crantz
<i>Clematis flammula</i> L.	<i>Potentilla verna</i> L. = <i>Potentilla neummanniana</i> Rchb.
<i>Chypeola jonthlaspi</i> L.	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb
<i>Crepis nicaeensis</i> Balb.	<i>Prunus spinosa</i> L.
<i>Echium vulgare</i> L.	<i>Ptychotis saxifraga</i> (L.) Loret & Barrandon
<i>Eryngium campestre</i> L.	<i>Quercus ilex</i> L.
<i>Erysimum nevadense</i> Reut.	<i>Ruta chalepensis</i> L.
<i>Euphorbia helioscopia</i> L.	<i>Sagina apetala</i> Ald.
<i>Euphorbia segetalis</i> L.	<i>Sanguisorba minor</i> Scop.
<i>Geranium molle</i> L.	<i>Sedum acre</i> L.
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill.	<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau
<i>Isatis tinctoria</i> L.	<i>Senecio gallicus</i> Vill.
<i>Jasione montana</i> L.	<i>Stachys recta</i> L.
<i>Juniperus oxycedrus</i> L.	<i>Thymus vulgaris</i> L.

Tragopogon porrifolius L.
Trifolium stellatum L.
Valerianella coronata (L.) DC.
Valerianella locusta (L.) Laterrade
Veronica arvensis L.

Vicia hirsuta (L.) Gray
Vitis vinifera L.
Vulpia ciliata Dumort.

Plus loin, sur le chemin qui part vers l'Est, à un endroit qui semble plus humide et avec un amandier isolé sur le bord de la chaussée :

Alyssum alyssoides (L.) L.
Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb.
Avena fatua L.
Ballota nigra subsp. *foetida* (Vis.) Hayek
Carduus nigrescens Vill.
Chondrilla juncea L.
Clematis flammula L.
Cytisophyllum sessilifolium (L.) O.Lang
Dactylis glomerata L.
Equisetum ramosissimum Desf.
Galium aparine L.
Galium mollugo subsp. *erectum* Syme
Genista pilosa L.
Helianthemum apenninum (L.) Mill.

Iris pallida Lam.
Lamium amplexicaule L.
Linum perenne L.
Myosotis arvensis Hill
Myosotis ramosissima Rochel
Prunus dulcis (Mill.) D. A. Webb
Scandix pecten-veneris L.
Scrophularia provincialis Rouy
Silene italica (L.) Pers.
Silene latifolia Poir. subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet
Silene vulgaris (Moench) Garcke
Vicia gr. cracca L.
Vicia hybrida L.

Côté nord de ce chemin, sur un sol assez sableux de pH 8 :

Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng
Buxus sempervirens L.
Centaurea gr. paniculata L.
Cerastium arvense L.
Crepis sancta (L.) Bornm.
Cytisophyllum sessilifolium (L.) O.Lang
Dianthus conf. godronianus Jord.
Draba verna L.
Erysimum nevadense Reut.
Genista pilosa L.
Hieracium sp.
Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel
Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge
Juniperus communis L.
Juniperus oxycedrus L.

Lathyrus cicera L.
Lonicera etrusca G. Santi
Minuartia mediterranea (Ledeb. ex Link) K.Maly
Ononis minutissima L.
Ononis natrix L.
Poa bulbosa subsp. *vivipara* (Koeler) Arcang.
Prunus mahaleb L.
Quercus ilex L.
Quercus pubescens Willd.
Ranunculus bulbosus L.
Rhamnus saxatilis Jacq.
Rosa rubiginosa L.
Rubia peregrina L.
Thymus vulgaris L.
Veronica cymbalaria Bodard
Vicia hybrida L.

Dans une clairière, envahie par *Isatis tinctoria*, au sol très sableux :

Ajuga chamaeptytis (L.) Schreber
Asplenium ceterach L. = *Ceterach officinarum* Willd.
Bunias erucago L.
Erodium ciconium (L.) L Hér.
Iris germanica L.
Isatis tinctoria L.
Koeleria macrantha (Ledeb.) Schult.
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix
Lunaria annua L.
Medicago minima (L.) L.

Muscari comosum (L.) Mill.
Myosotis arvensis Hill
Myosotis ramosissima Rochel
Orlaya grandiflora (L.) Hoffm.
Populus alba L.
Rumex intermedius DC.
Ruta chalepensis L.

Scirpoides holoschoenus (L.) Soják
Sedum acre L.
Sedum sediforme (Jacq.) Pau
Spartium junceum L.
Teucrium chamaedrys L.
Vicia eriocarpa (Hauskn.) Halácsy
Vicia pannonica Crantz

Toujours sur le même chemin, encore plus à l'Est, dans une zone en contrebas qui paraît inondable, tout au moins humide :

Agrimonia eupatoria L.
Asparagus officinalis L.
Aster linosyris (L.) Bernh.
Astragalus monspessulanus L.
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.
Cerastium glomeratum Thuill.
Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch
Eleocharis gr. palustris (L.) Roem. & Schultes
Euphorbia cyparissias L.
Falcaria vulgaris Bernh.
Festuca pratensis Huds.
Geranium columbinum L.
Holcus lanatus L.

Lathyrus sphaericus Retz.
Lithospermum officinale L.
Poa pratensis L.
Populus nigra L.
Populus x canescens (Aiton) Sm.
Ranunculus bulbosus L.
Reseda phyteuma L.
Salix alba L.
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják
Silene conica L.
Teucrium polium L.
Viscum album L. sur *Salix alba* L.

En repartant vers l'ouest par le chemin, on atteint le lieu dit « la Sablière » ; une ancienne carrière est bien visible et sur le coteau sableux qui l'accompagne on trouve :

Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.
Armeria arenaria Schultes
Biscutella lima Reichb.
Clematis flammula L.
Colutea arborescens L.
Cornus sanguinea L.
Coronilla minima subsp. *lotoides* (W.D.J.Koch) Nyman
Cotinus coggygria Scop.
Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godron
Helianthemum apenninum (L.) Mill.
Hippocrepis emerus (L.) Lassen s.str.
Lactuca perennis L.

Lactuca viminea subsp. *chondrilliflora* (Boreau) Bonnier
Lens nigricans (M.Bieb.) Godr.
Pinus halepensis Mill.
Pinus nigra J.F.Arnold
Prunus spinosa L.
Rhamnus alaternus L.
Rosmarinus officinalis L.
Ruscus aculeatus L.
Senecio gallicus Vill.
Seseli longifolium L.
Silene otites (L.) Wibel
Sorbus aria (L.) Crantz
Viburnum tinus L.

A l'évidence, cette zone proche de Réauville se caractérise par une végétation très psammophile : elle est d'ailleurs incluse dans une ZNIEF de type 1, caractérisée par la présence d'un grand nombre d'espèces rares, protégées, certaines inscrites au livre rouge de la Flore de France.

Compte rendu de la sortie du 7 mai 2017 à Bourg-Saint-Andéol, lieu-dit Montjau (Ardèche)

Organisateur : Jean-Paul MANDIN

Relevés : Cécile DELARQUE et Jean-Paul MANDIN

L'objectif de cette sortie était de prospecter la maille FK 29-13 dans le cadre de notre collaboration avec le Conservatoire botanique national du Massif central. Cette maille se situe dans une zone périurbaine où on trouve en mélange des habitations clôturées, des friches et des cultures. Les possibilités d'y garer les voitures sont pratiquement nulles.

Nous avons passé la matinée à herboriser en limite de cette maille, dans une zone où la végétation présente une très nette tendance méditerranéenne.

Matin : lieu-dit : chemin de Pinet, à la limite de marnes de l'Aptien et calcaires à rudistes (faciès urgonien de l'Aptien).

Latitude : 44,3668°

Longitude : 4,61711°

Altitude : 148 m

Le long du chemin de Pinet, nous trouvons :

- | | |
|---|--|
| <i>Aegilops geniculata</i> Roth [1797] | <i>Caucalis platycarpos</i> L. [1753] |
| <i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L. [1759] | <i>Centaurea</i> sp. L. |
| <i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski [1934] | <i>Cistus albidus</i> L. [1753] |
| <i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang. [1882] | <i>Clematis flammula</i> L. [1753] |
| <i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L. [1753] | <i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>ascendens</i> (Jord.) B.Bock |
| <i>Arenaria serpyllifolia</i> L. [1753] | <i>Convolvulus cantabrica</i> L. [1753] |
| <i>Argyrobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball [1968] | <i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm. [1913] |
| <i>Aristolochia pistolochia</i> L. | <i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. |
| <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & [1914] | <i>Crucianella angustifolia</i> L. |
| C.Presl | <i>Dactylis glomerata</i> L. [1753] |
| <i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey. [1964] | <i>Draba verna</i> L. [1753] |
| <i>Avena barbata</i> Pott ex Link [1799] | <i>Eryngium campestre</i> L. |
| <i>Avena sativa</i> L. [1753] | <i>Euphorbia characias</i> L. [1753] |
| <i>Biscutella lima</i> Rchb. [1832] | <i>Euphorbia cyparissias</i> L. |
| <i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt. | <i>Euphorbia exigua</i> L. [1753] |
| <i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan. [1955] | <i>Euphorbia segetalis</i> L. |
| <i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv. [1812] | <i>Euphorbia serrata</i> L. |
| <i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr. | <i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt. [1890] |
| <i>Bupleurum baldense</i> Turra [1764] | <i>Fumana ericoides</i> (Cav.) Gand. [1883] |
| <i>Carduus pycnocephalus</i> L. [1763] | <i>Galium parisiense</i> L. [1753] |
| <i>Carex halleriana</i> Asso [1779] | <i>Genista scorpius</i> (L.) DC. |
| <i>Carex liparocarpos</i> Gaudin [1804] | <i>Geranium columbinum</i> L. [1753] |
| <i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb. [1953] | <i>Geranium. purpureum</i> Vill. |

Gladiolus italicus Mill. [1768]
Globularia bisnagarica L. [1753]
Helianthemum apenninum (L.) Mill. [1768]
Helianthemum italicum (L.) Pers. [1806]
Hieracium jaubertianum Timb.-Lagr. & Loret
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.
Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge
Hippocrepis emerus (L.) Lassen [1989]
Juniperus oxycedrus L. [1753]
Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin [1808]
Lactuca perennis L.
Lonicera implexa Aiton [1789]
Lysimachia linum-stellatum L. [1753]
Medicago minima (L.) L.
Minuartia hybrida (Vill.) Schischk. [1936]
Ononis minutissima L. [1753]
Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench [1802]
Phillyrea media L. [1759]
Pistacia terebinthus L. [1753]
Plantago lanceolata L.
Poa pratensis L.
Poterium sanguisorba L. [1753]
Quercus coccifera L.

Quercus ilex L. [1753]
Ranunculus bulbosus L.
Reichardia picroides (L.) Roth [1787]
Rhamnus alaternus L. [1753]
Rhamnus saxatilis Jacq. [1762]
Rubia peregrina L.
Ruscus aculeatus L. [1753]
Sedum album L. [1753]
Sedum ochroleucum Chaix [1785]
Sedum sediforme (Jacq.) Pau [1909]
Seseli longifolium L.
Sherardia arvensis L. [1753]
Silene italica (L.) Pers. [1805]
Smilax aspera L. [1753]
Spartium junceum L.
Stachys recta L.
Teucrium chamaedrys L. [1753]
Thymus praecox Opiz
Thymus vulgaris L. [1753]
Trifolium campestre Schreb. [1804]
Vicia sativa subsp. *nigra* (L.) Ehrh. [1780]
Vulpia sp. C.C.Gmel.

Il faut noter que *Quercus coccifera*, *Cistus albidus* et *Lonicera implexa* sont trois espèces très méditerranéennes, *Cistus albidus* se trouvant ici en limite nord de son aire de répartition.

Après midi.

Nous remontons le chemin qui monte vers le plateau dominant la plaine de Bois Redon à l'ouest et Saint Ferréol à l'est et pénétrons dans la maille FK 29-14.

Le long du chemin et dans les vignes voisines, nous trouvons :

<i>Aegilops ovata</i> L.	<i>Carex flacca</i> Schreber
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L.	<i>Carex halleriana</i> Asso
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L.	<i>Carex humilis</i> Leysser
<i>Aristolochia clematitis</i> L.	<i>Carlina vulgaris</i> L.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E. Hubbard
<i>Asparagus acutifolius</i> L.	<i>Cichorium intybus</i> L.
<i>Astragalus monspessulanus</i> L.	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.
<i>Avena barbata</i> Link	<i>Clematis flammula</i> L.
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) E.H. Stirton	<i>Clematis vitalba</i> L.
<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.)P.Beauv	<i>Clinopodium vulgare</i> L.
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roemer & Schultes	<i>Convolvulus arvensis</i> L.
<i>Bromus erectus</i> Hudson	<i>Cornus sanguinea</i> L.
<i>Bromus hordeaceus</i> L. (= <i>B. mollis</i>)	<i>Coronilla minima</i> L.
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i> (L.) I.M.Johnst.	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm.
<i>Buxus sempervirens</i> L.	<i>Crepis vesicaria</i> L. subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.)
<i>Carduus pycnocephalus</i> L.	Schinz & R. Keller
	<i>Dactylis glomerata</i> L.

Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.
Echium vulgare L.
Elytrigia cf. *campestris* (Godron & Gren.) Kerguélen
Euonymus europaeus L.
Euphorbia characias L.
Euphorbia cyparissias L.
Euphorbia helioscopia L.
Euphorbia serrata L.
Galium aparine L. subsp. *aparine*
Genista pilosa L.
Geranium molle L.
Geranium purpureum Vill.
Hedera helix L.
Hordeum murinum L. subsp. *leporinum* (Link)
 Arcangeli
Inula conyza DC.
Lactuca serriola L.
Lathyrus latifolius L.
Linaria sp.
Lonicera etrusca G. Santi
Lonicera implexa Aiton
Lotus corniculatus L.
Malva sylvestris L.
Medicago arabica (L.) Hudson
Medicago minima (L.) L.
Melilotus albus Medik.
Muscari comosum (L.) Miller
Myosotis ramosissima Rochel
Phillyrea media L.
Plantago lanceolata L.
Poa pratensis L.
Poterium sanguisorba L.
Prunus dulcis (Miller) D.A. Webb
Prunus mahaleb L.

Prunus spinosa L.
Quercus ilex L.
Quercus pubescens Willd.
Ranunculus bulbosus L.
Reichardia picroides (L.) Roth
Rhamnus alaternus L.
Rhamnus saxatilis Jacq.
Rosa canina L.
Rosa rubiginosa L. gr.
Rubia peregrina L.
Rubus ulmifolius Schott
Rumex cf. *pulcher* L.
Scandix pecten-veneris L.
Sedum album L.
Senecio inaequidens DC.
Silene italica (L.) Pers.
Silene latifolia Poiret subsp. *alba* (Miller) Greuter & Burdet
Silene vulgaris (Moench) Garcke
Sinapis alba L.
Sonchus oleraceus L.
Spartium junceum L.
Teucrium chamaedrys L.
Thymus vulgaris L.
Tragopogon porrifolius L.
Veronica austriaca L.
Vicia hybrida L.
Vicia pannonica Crantz
Vicia sativa L. subsp. *segetalis* (Thuill.) Celak.
Vicia johannis Tamamsch.=
 (*Vicia narbonensis* subsp. *johannis* (Tamamsch.)
 Jauzein)

Vers le sommet du petit plateau, à environ 160 m d'altitude, se trouve un plaquage de galets non calcaires du Rhône (alluvions fluviales des hautes terrasses) donnant un sol à pH 7, probablement sans calcaire actif, ce qui permet le développement de quelques espèces calcifuges comme *Cistus salviifolius* L. et *Andryala integrifolia* L.

En outre, nous notons :

Achillea odorata L.
Anthemis arvensis L.
Bromus madritensis L.
Centaureum erythraea Rafn
Chondrilla juncea L.
Cirsium arvense (L.) Scop.
Diplotaxis eruroides (L.) DC.
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.
Lolium perenne L.

Lotus dorycnium L. (= *D. pentaphyllum*)
Medicago polymorpha L.
Potentilla reptans L.
Rosa agrestis Savi
Scabiosa atropurpurea L.
Smilax aspera L.
Trifolium campestre Schreber
Vulpia unilateralis (L.) Stace

Quant aux buis présents, ils sont fortement attaqués par la pyrale (*Cydalima perspectalis* Walker, 1859)

Tout au sommet du plateau, le long du chemin, nous trouvons :

<i>Ailanthus altissima</i> (Miller) Swingle	<i>Populus alba</i> L.
<i>Coronilla varia</i> L.	<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm.
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) W. Greuter (= <i>Inula viscosa</i>)	<i>Rumex crispus</i> L.
<i>Hieracium jaubertianum</i> Tim.-Lagr. & Loret	<i>Sorbus domestica</i> L.
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.	<i>Trifolium repens</i> L.
<i>Medicago cf. falcata</i> L.	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W. Schmidt
<i>Melilotus officinalis</i> Lam.	<i>Viburnum lantana</i> L.
<i>Phytolacca americana</i> L.	<i>Vicia villosa</i> Roth subsp. <i>varia</i> (Host) Corb.

Il faut noter que *Dittrichia viscosa* est une espèce très méditerranéenne qui n'a que quelques stations en Ardèche.

Enfin, en bord de vigne, une zone sableuse dénudée porte une flore très particulière avec de nombreuses annuelles :

<i>Aira caryophylla</i> L.	<i>Lathyrus cicera</i> L.
<i>Capsella rubella</i> Reuter	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W. Ball & Heywood
<i>Cerastium</i> sp.	<i>Sedum rubens</i> L.
<i>Filago</i> sp.	<i>Trifolium campestre</i> Schreber
<i>Galium parisiense</i> L.	<i>Vulpia</i> sp.
<i>Lathyrus annuus</i> L.	

Le petit *Sedum* annuel n'était pas fleuri. M. Castioni et J.-P. Mandin en ont emporté des exemplaires et ce n'est qu'après mise en culture et floraison qu'il a été possible de lui donner un nom : *Sedum rubens* L. Cette espèce est assez rare en Ardèche.

Compte rendu de la sortie du 14 mai 2017 à Salavas (Ardèche)

Organisateur : Michel CASTIONI (voir note en bas de compte-rendu)

Nous nous étions proposé de visiter deux mailles de 1x1 km pour lesquelles le Conservatoire dispose d'un nombre limité de données. Notre prospection se déroule au nord-nord-ouest du bois des Bruyères bien connu des botanistes ardéchois pour ses plantes originales et rares au niveau régional.

Sur le plan géologique nous nous trouvons dans un milieu tout à fait différent puisque nous évoluerons sur des roches marneuses faisant alterner des couches altérées très friables et des couches plus structurées de roches dures. Le pH mesuré en diverses stations se situait entre 8 et 8,5.

Le milieu est globalement aride mais parcouru par tout un réseau de ruisseaux temporaires secs une grande partie de l'année et alimentés seulement après les précipitations automnales ou hivernales.

Le seul cours d'eau d'importance est le ruisseau des Lantousses (affluent de l'Ardèche) qui a creusé un petit canyon dans les marnes et qui est susceptible de crues ravageuses puisque pour nous rendre sur le site choisi, nous avons emprunté une passerelle carrossable provisoire, l'ancienne structure ayant été emportée par une crue de septembre 2015.

L'occupation de l'espace sur les mailles est celle qui résulte de la déprise agricole, avec une emprise de la garrigue non exploitée piquetée parfois d'une olivette languissante ou de vagues parcs à chevaux abandonnés à l'heure actuelle.

L'habitat, fait de mas isolés, est très dispersé et l'on a peine à croire que l'on est à quelques kilomètres de la foule de vallon Pont d' Arc.

Maille FK 7-16

Sur une zone de garrigue ouverte parsemée de chênes pubescents isolés (lieu dit Rochas sur la carte IGN) nous relevons :

- | | |
|--|---|
| <i>Aegilops geniculata</i> Roth | <i>Cornus sanguinea</i> L. |
| <i>Amelanchier ovalis</i> Medik. | <i>Coronilla minima</i> L. subsp. <i>minima</i> |
| <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich. | <i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch |
| <i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L. | <i>Crupina vulgaris</i> Cass |
| <i>Arbutus unedo</i> L. | <i>Crucianella angustifolia</i> L. |
| <i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball | <i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang |
| <i>Avena barbata</i> Pott ex Link | <i>Dactylis glomerata</i> L. |
| <i>Avenula bromoides</i> (Gouan) H.Scholz | <i>Echium vulgare</i> L. |
| <i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt. | <i>Eryngium campestre</i> L. |
| <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. | <i>Euphorbia characias</i> L. |
| <i>Brachypodium distachyon</i> (L.) P.Beauv. | <i>Euphorbia helioscopia</i> L. |
| <i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv. | <i>Euphorbia nicaeensis</i> All. |
| <i>Bupleurum baldense</i> Turra | <i>Fumana ericifolia</i> Wallr. |
| <i>Buxus sempervirens</i> L. | <i>Galium lucidum</i> All. |
| <i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>serrulata</i> (Biv.) Greuter | <i>Genista scorpius</i> (L.) DC. |
| <i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb. | <i>Gladiolus italicus</i> Mill. |
| <i>Centaurea paniculata</i> L. subsp. <i>paniculata</i> | <i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill. |
| <i>Clematis flammula</i> L. subsp. <i>flammula</i> | <i>Helianthemum italicum</i> (L.) Pers. |
| <i>Convolvulus cantabrica</i> L. | <i>Hippocrepis comosa</i> L. |

<i>Lactuca perennis</i> L.	<i>Poterium sanguisorba</i> L. subsp. <i>balearica</i> (Bourg. ex Nyman) Stace
<i>Leucanthemum pallens</i> (J.Gay ex Perreyem.) DC.	<i>Pyrus spinosa</i> Forssk.
<i>Linum strictum</i> L.	<i>Quercus ilex</i> L.
<i>Linum usitatissimum</i> L. subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell.	<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth
<i>Lonicera implexa</i> Aiton	<i>Rhamnus alaternus</i> L.
<i>Lotus dorycnium</i> L.	<i>Rubia peregrina</i> L.
<i>Lotus hirsutus</i> L.	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam.	<i>Serapias vomeracea</i> (Burm.f.) Briq.
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill.	<i>Seseli tortuosum</i> L.
<i>Ononis minutissima</i> L.	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.
<i>Onobrychis supina</i> (Chaix) DC.	<i>Trigonella sulcata</i> (Desf.) Coulot & Rabaute (ex <i>Melilotus sulcatus</i> Desf.)
<i>Ophrys pseudoscolopax</i> (Moggr.) Paulus & Gack	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt
<i>Orlaya grandiflora</i> (L.) Hoffm.	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt
<i>Plantago lanceolata</i> L.	<i>Vulpia ciliata</i> Dumort.
<i>Potentilla reptans</i> L.	
<i>Potentilla verna</i> L.	

Dans cette liste qui semble être une liste type des plantes que l'on s'attend à trouver dans un tel milieu, on notera la présence de *Trigonella sulcata* (ex *Melilotus sulcatus*) qui est un taxon présent sur le pourtour méditerranéen et qui en Rhône-Alpes- Auvergne n'est présent qu'en Ardèche où elle atteint sa limite nord. Elle a été signalée à Salavas par Breistoffer en 1960 et revue lors des inventaires par F. Kessler et S. Nicolas en différents points du sud Ardèche (Orgnac, Valvignères, Lagorce). Elle est classée en EN (en danger) dans la liste Rouge Rhône-Alpes.

Nos pas nous conduisent ensuite sur une petite zone plus ombragée avec quelques plantes indiquant des traces d'humidité passagère avec alentour des plantes plus xérophiles :

<i>Anthericum liliago</i> L.	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw
<i>Asperula cynanchica</i> L.	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult.	<i>Poa pratensis</i> L. subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort.
<i>Carex flacca</i> Schreb	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev
<i>Carex halleriana</i> Asso	<i>Scirpoides holoschoenus</i> (L.) Soják
<i>Galium parisiense</i> L.	<i>Sorbus domestica</i> L.
<i>Globularia bisganarica</i> L.	<i>Stachelina dubia</i> L.

Puis nous notons :

<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.
<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt.	<i>Picris hieracioides</i> L.
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge	<i>Sherardia arvensis</i> L.

Et enfin en bord de route où nous rejoignons nos véhicules avant le pique-nique :

<i>Carlina corymbosa</i> L.	<i>Potentilla hirta</i> L.
<i>Carthamus lanatus</i> L.	<i>Prunus spinosa</i> L.
<i>Centaurea collina</i> L.	<i>Rubus</i> sp.
<i>Centaurea jacea</i> L. subsp. <i>timbalii</i> (Martrin-Donos) Braun-Blanq.	<i>Salvia verbenaca</i> L. subsp. <i>verbenaca</i>
<i>Ophrys</i> sp.	<i>Trifolium scabrum</i> L. subsp. <i>scabrum</i>

Pour nous rendre au bord du ruisseau de Lantousses qui sera notre lieu d'herborisation de l'après-midi, nous longeons la route qui mène à Champ Fagoux et nous établissons la liste suivante :

<i>Carlina vulgaris</i> L.	<i>Polygala vulgaris</i> L.
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	<i>Prunus mahaleb</i> L.
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem.
<i>Cydonia oblonga</i> Mill.	<i>Rosa rubiginosa</i> L.
<i>Hedera helix</i> L.	<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix
<i>Hieracium jaubertianum</i> Timb.-Lagr. & Loret	<i>Silene italica</i> (L.) Pers.
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng.	<i>Teucrium montanum</i> L.
<i>Juniperus communis</i> L.	<i>Thymus vulgaris</i> L.
<i>Juniperus oxycedrus</i> L.	<i>Trigonella gladiata</i> Steven ex M.Bieb.
<i>Laurus nobilis</i> L.	<i>Veronica arvensis</i> L.
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	<i>Viburnum lantana</i> L.
<i>Malva setigera</i> Spenn.	<i>Vicia peregrina</i> L.
<i>Medicago lupulina</i> L.	<i>Viola alba</i> subsp. <i>dehnhardtii</i> (Ten.) W.Becker
<i>Morus alba</i> L.	<i>Vulpia ciliata</i> Dumort.
<i>Orchis purpurea</i> Huds.	
<i>Parietaria judaica</i> L.	

On notera tout au plus *Vicia peregrina* plante méditerranéo-tourannienne qui est présente surtout dans le sud du département et la vallée du Rhône, elle est classée LC (préoccupation mineure) mais et la fermeture des milieux risque de lui être préjudiciable.

Nous longeons une olivette avec :

<i>Aristolochia clematitis</i> L.	<i>Olea europaea</i> L.
<i>Celtis australis</i> L.	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau

Enfin nous atteignons le bord du ruisseau (fin de la maille FK7-16 et maille FK 7-15) avec la liste suivante qui fait cohabiter des plantes croissant dans les graviers du bord de l'eau ou sur les flancs du mini canyon creusé par le ruisseau :

<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv.	<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb.	<i>Juncus articulatus</i> L.
<i>Allium roseum</i> L.	<i>Laserpitium gallicum</i> L.
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey.	<i>Lathyrus latifolius</i> L.
<i>Calamintha ascendens</i> Jord.	<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br.
<i>Campanula medium</i> L.	<i>Linum campanulatum</i> L.
<i>Cephalaria leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult.	<i>Lonicera implexa</i> Aiton
<i>Ceterach officinarum</i> Willd.	<i>Melica amethystina</i> Pourr.
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh.
<i>Cornus mas</i> L.	<i>Ophrys araneola</i> Rchb.
<i>Cynoglossum creticum</i> Mill.	<i>Phalaris arundinacea</i> L.
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	<i>Phillyrea x emporitana</i> Sennen
<i>Euphorbia segetalis</i> L.	<i>Populus alba</i> L.
<i>Euphorbia taurinensis</i> All.	<i>Populus x canadensis</i> Moench
<i>Ficaria verna</i> subsp. <i>ficarriiformis</i> (F.WShultz)Hayek	<i>Primula veris</i> var. <i>columnae</i> (Ten.) Maire & Petitm.
<i>Ficus carica</i> L.	<i>Prunella vulgaris</i> L.
<i>Geranium purpureum</i> Vill.	<i>Reseda phyteuma</i> L.
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen	<i>Rosa canina</i> L.
<i>Hypericum perforatum</i> L.	<i>Salix eleagnos</i> Scop.

Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.
Schoenus nigricans L.
Scorzonera hispanica subsp. *asphedoleoides*
(Wallr.) Arcang.

Sonchus oleraceus L.
Torilis arvensis (Huds) Link
Vitis (hybride *x berlandieri*) Planch
Tussilago farfara L.

Allium roseum est une plante classée VU (vulnérable) dans la liste rouge, c'est une plante des garrigues mais qui peut occuper des milieux secondaires (vignes, olivettes) ; en Rhône-Alpes-Auvergne, il n'occupe que quelques mailles en sud Ardèche et Drôme et semble en forte régression,

La détermination de *Phillyrea x emporitana* nous a laissés perplexes sur le terrain et c'est seulement une mesure minutieuse des feuilles par Brice qui a permis une confirmation irréfutable.

Enfin dans l'eau Brice a collecté et déterminé :

Chara contraria f. *contraria* Braun ex Kützing *Chara vulgaris* L. var. *vulgaris* f. *vulgaris*

Et sur le chemin du retour, sous le pont et à nouveau dans la maille FK7-16 nous avons trouvé :

Silene nutans var. *brachypoda* (Rouy) P.Fourn.

Notes :

Si j'ai bien rédigé le compte rendu, c'est grâce aux notes de Jean-Paul et Brice que je ne saurais trop remercier. J'ai en effet perdu toutes mes données de la journée (relevé et coordonnées GPS). Un grand merci aussi à Michel Goslino présent lors de la reconnaissance des lieux.

Les carlines, carthames n'ont pas été déterminés le jour de la sortie (leur état d'avancement végétatif ne le permettait pas, du moins compte tenu de nos compétences) mais lors d'une visite ultérieure.

Enfin les mailles n'ont pas été prospectées selon le protocole prévu par le Conservatoire car nous aurions dû faire des relevés prenant en compte d'autres milieux (en particulier arborés) mais c'est inhérent à la façon dont fonctionne une sortie de botanistes amateurs. Nous avons toutefois enrichi la liste communale connue jusque là. Il en a été de même pour le passage réalisé début juin.

Compte rendu de la sortie du 21 mai 2017 à Suze-sur-Crest (Drôme)

Organisateurs : Jean-Claude DAUMAS et Chantal HUGOUVIEUX

Le modeste village de Suze-sur-Crest est accroché sur le côté Est de la montagne de Saint Pancrace. Un ancien château médiéval, aujourd'hui en ruine, surplombait les maisons sur une butte. Au fil du temps, comme souvent en région escarpée, les villageois se sont établis plus bas et maintenant le hameau des Jaux, situé deux kilomètres plus bas, est bien plus important que le vieux village.

Cette commune de Suze, qui occupe une série de collines et de vallons, présente au nord une montagne tectoniquement intéressante puisque plissée de manière à constituer un synclinal perché d'axe nord-sud. Les couches géologiques étant restées dans l'ordre sédimentaire, les bords du synclinal sont constitués de roches calcaires d'âge secondaire, avec une falaise côté Est et une autre côté ouest, tandis que le fond du synclinal est fait de lambeaux de sables tertiaires décalcifiés. Au total, cette montagne Saint Pancrace présente donc une diversité d'expositions combinées avec des sols variés.

Dans un fossé à l'entrée du village : *Solanum dulcamara* L.

Nous commençons notre relevé à partir du point coté 504 à l'Est du village sur le sentier qui conduit à la Chapelle, sur 500 m environ. Précisons que ce secteur est un véritable adret. Altitude : 504 m, latitude : 44,765° Nord, longitude : 5,105° Est.

<i>Acer opalus</i> Mill.	<i>Cornus sanguinea</i> L.
<i>Achillea millefolium</i> L.	<i>Coronilla minima</i> L.
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L.	<i>Cotinus coggygria</i> Scop.
<i>Anthyllis vulneraria</i> L.	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.
<i>Aphyllantes monspeliensis</i> L.	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop.	<i>Daphne laureola</i> L.
<i>Arabis turrita</i> L.	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball	<i>Eryngium campestre</i> L.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godron
<i>Asplenium ceterach</i> L. = <i>Ceterach officinarum</i> Willd.	<i>Galium lucidum</i> All.
<i>Astragalus monspessulanus</i> L.	<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC.
<i>Biscutella lima</i> Reichb.	<i>Genista pilosa</i> L.
<i>Bituminaria bituminosa</i> L.	<i>Genista scorpius</i> (L.) DC.
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds.	<i>Geranium purpureum</i> Vill.
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv.	<i>Hedera helix</i> L.
<i>Briza media</i> L.	<i>Helianthemum canum</i> (L.) Baumg.
<i>Bromus erectus</i> Huds.	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.
<i>Buxus sempervirens</i> L. (morts)	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench
<i>Carex flacca</i> Schreber	<i>Helleborus foetidus</i> L.
<i>Carex halleriana</i> Asso	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel
<i>Catananche caerulea</i> L.	<i>Hippocrepis comosa</i> L.
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce	<i>Juniperus communis</i> L.
<i>Clematis vitalba</i> L.	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik.
<i>Colutea arborescens</i> L.	<i>Lathyrus aphaca</i> L.
	<i>Lavandula angustifolia</i> Mill.

Lavandula latifolia Medik.
Leuzea conifera (L.) DC.
Ligustrum vulgare L.
Limodorum abortivum (L.) Schwartz
Listera ovata (L.) R. Br.
Lonicera etrusca G. Santi
Lotus hirsutus L. (= *Dorycnium hirsutum* (L.) Ser.)
Lotus dorycnium L. (= *Dorycnium pentaphyllum* Scop.)
Medicago minima (L.) L.
Medicago sativa L.
Muscari comosum (L.) Mill.
Myosotis arvensis Hill
Onobrychis supina (Chaix) DC.
Ononis natrix L.
Ophrys apifera Huds.
Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench subsp.
fuciflora
Ophrys fuciflora subsp. *demangei* Scappaticci
Ophrys insectifera L.
Orchis anthropophora (L.) All.
Orchis purpurea Huds.
Orchis simia Lam.
Origanum vulgare L.
Pinus nigra J.F.Arnold
Pinus sylvestris L.
Platanthera bifolia (L.) Rich.
Poa bulbosa subsp. *vivipara* (Koeler) Arcang.

Prunus avium L.
Prunus mahaleb L.
Quercus ilex L.
Quercus pubescens Willd.
Robinia pseudoacacia L.
Rubia peregrina L.
Sanguisorba minor Scop.
Saponaria ocymoides L.
Sedum album L.
Sedum dasyphyllum L.
Sedum sediforme (Jacq.) Pau
Silene italica (L.) Pers.
Sorbus aria (L.) Crantz
Sorbus aucuparia L.
Stachys recta L.
Stipa eriocaulis Borbás
Tamus communis L.
Teucrium chamaedrys L.
Thesium humifusum subsp. *divaricatum* (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens
Thymus vulgaris L.
Trifolium pratense L.
Ulmus minor Mill.
Viburnum lantana L.
Vicia villosa Roth

Après l'entrée par le sud dans le véritable synclinal, un sentier descend au fond du vallon. Une source sourd : elle a déposé des tufs calcaires, elle est en partie captée. L'endroit est frais et humide. Relevé près de la source. Altitude : 527 m, latitude : 44,768° Nord, longitude : 5,098° Est.

Acer opalus Mill.
Angelica sylvestris L.
Asplenium trichomanes L.
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.
Buxus sempervirens L. (presque tous morts)
Carex acutiformis Ehrh.
Carex hirta L.
Carex pendula Huds.
Clematis vitalba L.
Cornus sanguinea L.
Crataegus monogyna Jacq.
Daphne laureola L.
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Equisetum arvense L.
Equisetum telmateia Ehrh.
Eupatorium cannabinum L.
Euphorbia dulcis L.
Fragaria vesca L.

Fraxinus excelsior L.
Genista germanica L.
Geum urbanum L.
Hedera helix L.
Juncus imflexus L.
Listera ovata (L.) R. Br.
Lonicera xylosteum L.
Mentha longifolia (L.) Huds.
Mycelis muralis (L.) Dumort.
Poa nemoralis L.
Populus nigra L.
Populus tremula L.
Prunus avium L.
Salix capraea L.
Sambucus nigra L.
Urtica dioica L.
Viburnum lantana L.

En remontant vers le nord par le sentier, on atteint la chapelle Saint Pancrace. L'altitude à cet endroit est de 646 m, le modeste édifice est entouré de grands arbres, la clairière est minuscule.

<i>Acer campestre</i> L.	<i>Lonicera xylosteum</i> L.
<i>Acer platanoides</i> L.	<i>Melittis melissophyllum</i> L.
<i>Ajuga reptans</i> L.	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort.
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L.	<i>Myosotis arvensis</i> Hill
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv.	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich.
<i>Buxus sempervirens</i> L. (morts)	<i>Plantago major</i> L.
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	<i>Prunus avium</i> L.
<i>Clematis vitalba</i> L.	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau
<i>Cornus sanguinea</i> L.	<i>Quercus pubescens</i> Willd.
<i>Corylus avellana</i> L.	<i>Rubia peregrina</i> L.
<i>Daphne laureola</i> L.	<i>Ruscus aculeatus</i> L.
<i>Euphorbia dulcis</i> L.	<i>Sanicula europaea</i> L.
<i>Fagus sylvatica</i> L.	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz
<i>Fragaria vesca</i> L.	<i>Sorbus aucuparia</i> L.
<i>Geum urbanum</i> L.	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.
<i>Helleborus foetidus</i> L.	<i>Trifolium pratense</i> L.
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.	<i>Veronica chamaedrys</i> L.
<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br.	<i>Viburnum lantana</i> L.
<i>Lithospermum officinale</i> L.	

Ayant rejoint la crête Est du synclinal, à quelque dizaines de mètres de la chapelle, on chemine sur le sentier, en direction du sud et le long de ce chemin, on trouve :

<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	<i>Poa nemoralis</i> L.
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce
<i>Asplenium trichomanes</i> L.	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn.
<i>Betonica officinalis</i> L.	<i>Rhamnus cathartica</i> L.
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	<i>Rosa arvensis</i> Huds.
<i>Campanula persicifolia</i> L.	<i>Rubia peregrina</i> L.
<i>Carex flacca</i> Schreber	<i>Rumex acetosa</i> L.
<i>Juniperus communis</i> L.	

Ayant suivi ce sentier pendant un kilomètre environ, une croix métallique se dresse sur le bord de la falaise, avec un beau point de vue, à une altitude de 688 m. Elle surplombe le village de Suze, 200 m plus bas. Le long du sentier de descente nous sommes revenus sur le côté sud, en plein adret, on observe les espèces suivantes :

<i>Acer monspessulanus</i> L.	<i>Orchis simia</i> Lam.
<i>Cotinus coggygria</i> Scop.	<i>Pinus sylvestris</i> L.
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang	<i>Saponaria ocymoides</i> L.
<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin	<i>Veronica officinalis</i> L.

Nous voici revenus au cœur de la végétation du premier relevé : même si la distance parcourue est faible (4,5 km), nous avons rencontré des espèces caractéristiques de milieux bien particuliers et très variés : sans revenir aux listes ci-dessus, on pourrait citer : le sumac, la fougère aigle, la callune, le hêtre, le chêne, la prêle, la catananche, l'immortelle...

Compte rendu de la sortie du 28 mai 2017 dans la moyenne vallée de la Thines (Ardèche)

Organisateur : Nicolas BIANCHIN

Le secteur prospecté est situé au nord de la commune de Malarce-sur-la-Thines.

La roche constituée de granite à biotite (py_3), est entaillée par la Thines, descendant du plateau de Montselgues, qui a formé une profonde vallée orientée NO-SE.

Les paysages rencontrés sont caractéristiques des Cévennes moyennes, avec des systèmes agropastoraux en déprises sur les pentes (dominés de nos jours par des landes à genêt purgatif), alors que la châtaigneraie occupe une place importante en bas de versant (colluvions).

La sortie s'est déroulée sur une petite portion de la vallée, entre 500 et 600 m d'altitude, à la charnière entre les étages de végétation supraméditerranéen et collinéen.

Jean François Lalfert, castanéiculteur et riverain, nous a guidé lors de cette journée et fait découvrir son exploitation.

Départ du parking « obligatoire » du village de Thines, nous empruntons le GR de Pays le Cévenol pendant environ 500 m en direction du nord-ouest. Au bord du sentier, s'exprime une flore caractéristique des friches rudérales comprenant :

<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande	<i>Hordeum murinum</i> L.
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski (= <i>Bromus sterilis</i> L.)	<i>Lactuca serriola</i> L.
<i>Barbarea vulgaris</i> R.Br.	<i>Lapsana communis</i> L.
<i>Bromus hordeaceus</i> L.	<i>Lunaria annua</i> L.
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik. subsp. <i>rubella</i> (Reut.) Hobk.	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh. (secteur humide)
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	<i>Oxalis corniculata</i> L.
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.	<i>Plantago lanceolata</i> L.
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	<i>Potentilla neglecta</i> Baumg. (<i>Potentilla</i> gr. <i>argentea</i>)
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz.	<i>Rumex crispus</i> L.
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz (= <i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray)	<i>Silene latifolia</i> Poir.
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	<i>Solanum dulcamara</i> L.
<i>Galium aparine</i> L.	<i>Tanacetum vulgare</i> L.
<i>Geranium columbinum</i> L.	<i>Tordylium maximum</i> L.
<i>Geranium rotundifolium</i> L.	<i>Torilis africana</i> Spreng. var. <i>heterophylla</i> (Guss.)
<i>Holcus lanatus</i> L.	Reduron
	<i>Vicia segetalis</i> Thuill. (<i>Vicia</i> gr. <i>sativa</i>)

Le complexe polyploïde « *Potentilla argentea* » comprend deux taxons en France : *P. argentea* L. un diploïde sexué et *P. neglecta* un allohexaploïde apomictique. Les travaux de Paule *et al.* (2011) relèvent la présence du cytotype diploïde dans le Massif central (commune de Grandeyrolles dans le Puy-de-Dôme) et dans les Pyrénées espagnoles mais la présence de cette espèce doit être confirmée en Ardèche, le polyploïde *P. neglecta* étant plus concurrentiel et certainement plus fréquent en France. La détermination des deux taxons se base sur la forme des feuilles et des stipules, la pilosité du calice et du style, ainsi que sur la phénologie.

Les rochers et les vieux murs en pierre sèche surplombant le sentier sont occupés par une végétation chasmophytique typique des Cévennes (alliance de l'*Antirrhinion asarinae* (Braun-Blanq. in H.Meier & Braun-Blanq. 1934) Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952), dont plusieurs espèces y sont (sub)endémiques :

Anogramma leptophylla (L.) Link

Asarina procumbens Mill.

Asplenium ceterach L.

Asplenium septentrionale (L.) Hoffm.

Asplenium trichomanes L. subsp. *trichomanes*

Dianthus graniticus Jord.

Hylotelephium maximum (L.) Holub

Reseda jacquinii Rchb.

Saponaria ocymoides L.

Sedum hirsutum All.

Senecio lividus L.

Thymus nitens Lamotte

Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy

Anogramma leptophylla est inscrit au sein de la liste rouge régionale de Rhône-Alpes [NT]. Cette fougère est discrète mais relativement fréquente dans les Cévennes, la Provence siliceuse, la Corse, ainsi que la Bretagne. Elle occupe en général les anfractuosités terreuses (parfois riches en bryophytes), dans une ambiance chaude et humide, à l'abri des rochers siliceux.

Les travaux sur la phylogénie des *Antirrhineae* (*Scrophulariaceae*) (Vargas *et al.* 2004) montrent que le genre monospécifique *Asarina* possède ses plus proches parents dans les régions tropicales du nouveau monde (clade « *Maurandya* group », à l'exception de l'eurasiatique *Cymbalaria*). *Asarina procumbens* représente certainement une relique de la paléoflore méditerranéenne tertiaire ayant trouvé refuge lors de la période glaciaire du Pléistocène (dernier épisode situé à 22 000 B.P.), au niveau des portions les plus thermophiles des Pyrénées ou du Massif central. Les derniers optimums climatiques de l'Holocène (palynozones : Atlantique, entre 8 000 à 5 000 B.P. et dans une moindre mesure Subatlantique, de 2 700 B.P. à aujourd'hui) ont ensuite permis la colonisation de nouveaux territoires éloignés à partir des refuges (on trouve de nos jours des populations isolées de cette espèce jusque dans les Gorges de la Loire, à proximité de Saint-Etienne).

Reseda jacquinii est protégé en Rhône-Alpes mais non menacé au niveau régional [LC]. Cette espèce endémique franco-ibérique, possède l'essentiel de ses populations dans les Cévennes, où elle est particulièrement abondante aux étages supraméditerranéen et collinéen. Elle se distingue sans difficulté de *R. phyteuma* L. par l'absence de papilles sur les tiges et par ses sépales peu accrescentes.

Pelouses vivaces neutroclines à Fétuque d'Auvergne (alliance du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* Korneck 1974) et pelouses annuelles (*Thero-Airion* Tüxen *ex* Oberd. 1957) sont imbriquées au niveau des anciennes terrasses ainsi que sur les pentes à l'amont. Ces milieux qui étaient autrefois pâturés sont maintenant en déprise, la dynamique végétale y est cependant limitée par la faible épaisseur et la pauvreté de sols (arènes). Nous y avons noté :

Achillea millefolium L.

Aira caryophylla L.

Allium sphaerocephalon L.

Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.

Andryala integrifolia L.

Arenaria serpyllifolia L.

Artemisia campestris L.

Carduus nigrescens Vill. subsp. *vivariensis* (Jord.)

Bonnier & Layens

Chondrilla juncea L.

Coicya monensis (L.) Greuter & Burdet subsp.

cheiranthos (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm.

Dactylis glomerata L.

Echium vulgare L.

Erodium cicutarium (L.) L'Hér.

Euphorbia cyparissias L.

Festuca arvernensis Auquier, Kerguelen & Markgr.-

Dann. subsp. *arvernensis*

Filago germanica L. (= *Filago vulgaris* Lam.)

Fumaria officinalis L.

Helianthemum nummularium (L.) Mill.

Hippocrepis comosa L.
Hypochaeris glabra L.
Hypochaeris radicata L.
Jasione montana L.
Lactuca virosa L.
Linaria repens (L.) Mill.
Logfia minima (Sm.) Dumort.
Melica ciliata L.
Micropyrum tenellum (L.) Link
Myosotis ramosissima Rochel
Ononis spinosa L. subsp. *procurrens* (Wallr.) Briq.
Ornithopus perpusillus L.
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood
Potentilla recta L.
Poterium sanguisorba L. (= *Sanguisorba minor* Scop.)

Rorippa pyrenaica (All.) Rchb.
Rumex acetosella L.
Scleranthus annuus L.
Sedum album L.
Sedum rupestre L.
Sherardia arvensis L.
Sonchus asper (L.) Hill
Trifolium arvense L.
Trifolium campestre Schreb.
Trifolium striatum L.
Verbascum lychnitis L.
Vicia hybrida L.
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.

Sur les sols plus profonds, différents stades dynamiques sont représentés : ourlets (*Trifolio medii-geranietea sanguinei* Th.Müll. 1962), fourrés (*Sarothamnion scoparii* Tüxen ex Oberd. 1957, *Prunetalia spinosae* Tüxen 1952), forêts supraméditerranéennes (*Quercion pubescenti-sessiliflorae* Braun-Blanq. 1932), avec :

Adenocarpus complicatus (L.) J.Gay subsp. *complicatus*
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl subsp. *elatius*
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.
Bryonia cretica L. subsp. *dioica* (Jacq.) Tutin
Carex distachya Desf.
Castanea sativa Mill.
Cytisus scoparius (L.) Link
Digitalis purpurea L.
Fraxinus excelsior L.
Geranium lucidum L.
Hedera helix L.

Holcus mollis L.
Poa nemoralis L.
Poa pratensis L. subsp. *pratensis*
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn
Quercus ilex L.
Quercus pubescens Willd.
Rosa canina L.
Rubia peregrina L.
Rubus ulmifolius Schott
Senecio sylvaticus L.
Silene nutans L. subsp. *nutans* var. *nutans*
Vincetoxicum hirundinaria Medik.

Nous quittons le GR afin de poursuivre le sentier menant au hameau de Vallée et après avoir traversé la Thines, nous herborisons dans une prairie en rive gauche, au nord du sentier. Nous relevons :

Achillea millefolium L.
Agrimonia eupatoria L.
Aira caryophyllea L.
Anemone nemorosa L.
Anthericum liliago L. var. *liliago*
Anthoxanthum odoratum L.
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl subsp. *elatius*
Avenula pubescens (Huds.) Dumort.
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.
Briza media L.
Carex caryophyllea Latourr.
Carlina vulgaris L.
Centaurea nigra L.

Cerastium pumilum Curtis
Cynosurus cristatus L.
Festuca rubra L. subsp. *rubra*
Glechoma hederacea L.
Helianthemum nummularium (L.) Mill.
Hypericum perforatum L.
Knautia arvensis (L.) Coult.
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler
Leontodon hispidus L. subsp. *hispidus*
Leucanthemum ircutianum DC.
Luzula campestris (L.) DC.
Mentha suaveolens Ehrh.
Myosotis arvensis Hill
Narcissus poeticus L.

<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	<i>Rosa canina</i> L.
<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre	<i>Rumex acetosa</i> L.
<i>Phyteuma spicatum</i> L.	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.	<i>Solidago virgaurea</i> L. subsp. <i>virgaurea</i>
<i>Plantago lanceolata</i> L.	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Taraxacum</i>
<i>Poa bulbosa</i> L.	<i>Thymus pulegioides</i> L. var. <i>pulegioides</i>
<i>Polygala vulgaris</i> L.	<i>Trifolium pratense</i> L.
<i>Poterium sanguisorba</i> L.	<i>Trifolium repens</i> L.
<i>Primula veris</i> L.	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv.
<i>Ranunculus acris</i> L.	<i>Veronica arvensis</i> L.
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	<i>Veronica chamaedrys</i> L.
<i>Rosa agrestis</i> Savi	<i>Vicia segetalis</i> Thuill.

Aux espèces prairiales à large amplitude (*Cynosurus cristatus*, *Festuca rubra*, *Plantago lanceolata*, *Rumex acetosa*, *Trifolium pratense*, *T. repens*, *Vicia segetalis*...) sont associées par endroits plusieurs taxons caractéristiques des pelouses et prairies maigres (*Neotinea ustulata*, *Pilosella officinarum*, *Thymus pulegioides*) témoignant de la présence de zones plus pauvres au sein de cette parcelle.

Le caractère neutrocline est indiqué par *Briza media*, *Carlina vulgaris*, *Helianthemum nummularium*, *Polygala vulgaris*. Les sols colluvionnés de bas de versant sont plus évolués et donc généralement moins acides.

Nous remontons ensuite le long du cours de la Thines, aux espèces des milieux rivulaires s'adjoignent quelques espèces caractéristiques des bas-marais collinéens et montagnards :

<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej. subsp. <i>multiflora</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	<i>Lycopus europaeus</i> L.
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm.	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench subsp. <i>caerulea</i>
<i>Carex pallescens</i> L.	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räusch.
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó	<i>Salix purpurea</i> L.
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	<i>Stellaria alsine</i> Grimm
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	

Le complexe « *Aquilegia vulgaris* » inclut plusieurs unités dont la valeur taxonomique doit être précisée. Les plantes rencontrées lors de cette sortie botanique possédaient les rameaux de l'inflorescence glanduleux, elles sont à rapprocher d'*A. subalpina* Boreau selon les auteurs de Flora Gallica. Il pourrait s'agir du seul taxon présent en Ardèche (à confirmer).

Dans les landes à Genet purgatif et sur les rochers décapés par les crues cévenoles :

<i>Asphodelus macrocarpus</i> Parl. subsp. <i>macrocarpus</i>	<i>Plantago holosteum</i> Scop.
<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al.	<i>Polypodium interjectum</i> Shivas
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	<i>Saxifraga fragosoi</i> Sennen
<i>Dryocallis rupestris</i> (L.) Soják (= <i>Potentilla rupestris</i> L.)	

A noter qu'*Asphodelus macrocarpus* est la seule Asphodèle présente en Ardèche (à l'exception d'*Asphodelus fistulosus* subspontanée et remontant actuellement vers le nord). Les mentions de *A. cerasiferus*, *A. ramosus* et *A. albus* sont toutes erronées.

Dans une châtaigneraie entretenue, sous la route, au nord du hameau de Vallée :

Armeria arenaria (Pers.) Schult.
Bromus hordeaceus L.
Campanula rapunculus L.
Knautia arvensis (L.) Coult.
Lotus corniculatus L.
Luzula campestris (L.) DC.

Luzula forsteri (Sm.) DC.
Ononis spinosa L. subsp. *procurrens* (Wallr.) Briq.
Trifolium incarnatum L. var. *molinerii* (Balb. ex
Hornem.) DC.
Vicia sepium L.

Au bord de la route et le long de la calade menant au hameau de le Nogier :

Ajuga genevensis L.
Buddleja davidii Franch.
Calepina irregularis (Asso) Thell.
Carex pairae F.W.Schultz
Centaurea x guichardii H.J.Coste & Soulié (cf.)
Clinopodium acinos (L.) Kuntze
Corylus avellana L.
Draba verna L.
Epilobium tetragonum L. subsp. *tetragonum*
Galium verum L.
Heracleum sibiricum L.

Lolium perenne L.
Malva neglecta Wallr.
Medicago minima (L.) L.
Parietaria judaica L.
Sedum acre L.
Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip.
Teucrium scorodonia L.
Trifolium nigrescens Viv.
Verbascum chaixii Vill.
Veronica officinalis L.

Le long de la route entre le Nogier et le parking « obligatoire » du village de Thines, sous les châtaigniers :

Avenella flexuosa (L.) Drejer
Calluna vulgaris (L.) Hull
Campanula rotundifolia L.
Cardamine impatiens L.
Cytisus scoparius (L.) Link
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Epilobium angustifolium L.
Epilobium obscurum Schreb.
Epipactis helleborine (L.) Crantz
Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & Markgr.-
Dann.
Festuca ovina L. subsp. *guestfalica* (Boenn. ex Rchb.)
K.Richt.
Galeopsis ladanum L.
Hedera helix L.
Helleborus foetidus L.
Hypochaeris maculata L.

Jacobaea adonidifolia (Loisel.) Mérat
Juglans regia L.
Lactuca muralis (L.) Gaertn.
Medicago lupulina L.
Melica uniflora Retz.
Moehringia trinervia (L.) Clairv.
Orobanche rapum-genistae Thuill.
Patzkea paniculata (L.) G.H.Loos subsp. *paniculata*
(= *Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell.)
Sambucus nigra L.
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris*
Solanum dulcamara L.
Solidago virgaurea L. subsp. *virgaurea*
Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br.

Les populations d'*Epipactis helleborine* rencontrées lors de cette sortie ont été récemment décrites sous le nom *E. helleborine* var. *castanearum* Gévaudan, Nicole & Anglade [2011, Naturalistes Belges, 92 (Orchid 24) : 33]. Selon Alain Gévaudan qui était présent lors de cette sortie, elle se distingue, entre autre, du type par son port plus grêle et une floraison plus précoce. Le *locus classicus* est situé sur la commune de Malarce-sur-la-Thines (Lafigère). Cette variété n'est actuellement pas reconnue dans Flora Gallica.

Dans les rochers ombragés en bordure de route, peu avant le hameau de le Pialet :

Asplenium foreziense Legrand

Asplenium x pagesii Litard. nsubsp. *guichardii* (Litard.) Viane, Boudrie, Rasbach & K.Rasbach

Asplenium x pagesii nsubsp. *guichardii* (*A. foreziense* x *A. trichomanes* subsp. *trichomanes*) est un hybride particulièrement rare en France. Dans le département de l'Ardèche, il était connu des vallées de la Volane et de la Cance (Kessler et al. 2010). *Asplenium x pagesii* a également été signalé sans précision infraspécifique sur la commune de Malarce-sur-la-Thines (1970, 1993). Nous devons cette nouvelle observation à Jean-François Christian du Jardin botanique du Parc de la Tête d'Or (Lyon).

Dans une châtaigneraie humide (source descendant du hameau de la Pialet), en bordure de route :

Alnus glutinosa (L.) Gaertn.

Athyrium filix-femina (L.) Roth

Blechnum spicant (L.) Roth

Carex remota L.

Dactylorhiza maculata (L.) Soó

Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk. subsp.

borreri (Newman) Fraser-Jenk.

Oxalis fontana Bunge

Phegopteris connectilis (Michx.) Watt

Prunella vulgaris L.

Au niveau des dalles rocheuses, au croisement entre les routes du hameau du Nogier et la D. 513 :

Acer monspessulanum L.

Aira armoricana F.Albers (sur les accotements de la route)

Galium album Mill.

Micropyrum tenellum (L.) Link

Ornithogalum bourgaeum Jord. & Fourr.

Rumex acetosella L.

Scabiosa columbaria L.

Scleranthus perennis L. subsp. *perennis*

Sorbus aria (L.) Crantz

Spergula morisonii Boreau

Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br.

Aira armoricana n'a été mis en évidence que très récemment en Ardèche. Cette espèce se distingue d'*A. caryophyllea* par ses glumes inférieures acuminées, les épillets condensés à l'apex des rameaux et son tallage plus important. *Aira armoricana* semble avoir été confondu par le passé dans le département avec *A. multiculmis* Dumort. qui n'atteint apparemment pas le sud du Massif central. Elle est très fréquente dans les portions siliceuses méditerranéennes du département.

Les auteurs de Flora Gallica (Tison & Foucault 2014) retiennent quatre taxons dans le complexe « *Ornithogalum umbellatum* » pour la France continentale (et potentiellement pour le département de l'Ardèche) : *O. umbellatum* L. (selon la typification actuellement admise (Stearn, 1983)) ; *O. divergens* Boreau ; *O. kochii* Parl. ; *O. orthophyllum* Ten.

Environ 80 populations ont été visitées dans les trois départements de l'ouest Rhône-Alpes (Ardèche, Loire, Rhône), ainsi que dans une moindre mesure en Auvergne et Limousin pour une étude sur ce groupe complexe dans le territoire d'agrément du CBN Massif central. Cette étude a permis de démontrer, avec la participation de plusieurs membres de la SBA, que :

(1) *O. umbellatum*, taxon triploïde, le plus souvent signalé dans le territoire d'agrément du CBN Massif central est en définitive peu fréquent. Les populations sont très dispersées, au sein des chênaies pédonculées-frênaies collinéennes (*Fraxino excelsioris-Quercion roboris* Rameau 1996) des Boutières, de la Costière rhodanienne, du Roannais et des Monts du Lyonnais (et donc à limite d'aire en Ardèche). Une population a également été découverte dans un vignoble du Bas-Vivarais où cette espèce occupe certainement une position relictuelle (ancienne adventice culturelle) ;

(2) *O. divergens*, espèce tétraploïde, a été très largement confondu avec la précédente. Elle est par contre, très régulière dans le Bas-Vivarais, dans la vallée du Rhône et autour des agglomérations (espèce des biotopes synanthropiques)

(3) en revanche, *O. kochii* et *O. orthophyllum*, tous deux diploïdes, n'ont pas pu être dissociés formellement lors de cette étude.

Nous avons émis l'hypothèse que la première était inféodée aux Cévennes et la seconde au Bas-Vivarais mais les critères de déterminations proposés dans Flora Gallica n'ont permis d'identifier qu'une seule entité. Dans toutes les populations ardéchoises, moins de 10% des individus comportaient des bulbes en cours de division et en culture les feuilles ont émergé après les premières pluies d'automne quelle que soit la provenance des plantes bien que dans la nature le gradient phénologique est plus marqué entre les plantes du Bas-Vivarais et celles des Cévennes qui occupent des positions plus mésophiles (écomorphose).

Ces résultats sont confirmés par les études de Mario Martínez Azorín (Université d'Alicante, voir sa thèse en particulier) qui conclut qu'il n'existe pas de différenciation entre les différentes populations françaises des diploïdes, ni entre les populations françaises et espagnoles.

En revanche, celles-ci seraient distinctes d'*O. kochii* d'Europe centrale. Par conséquent, la distinction de deux espèces diploïdes n'est pas justifiée en France continentale et ces diploïdes doivent être dénommés *Ornithogalum bourgaeum* (nom prioritaire sur *O. monticola*). Des échantillons ont été envoyés à Mario Martínez Azorín pour analyse génétique. Les résultats de l'étude sur le complexe « *Ornithogalum umbellatum* », accompagnée d'une clef de détermination seront prochainement mis en ligne sur le site internet du CBN : <http://www.cbnmc.fr/index.php/fr/doc/telechargement/boite-a-outils/cles>

Compte rendu de la sortie du 25 juin 2017 dans trois stations proches du hameau d'Espinassac, commune de Coucouron (Ardèche)

Organisateur : Daniel MICHAU

Avec une météo agréable, douze personnes sont au rendez-vous au dépôt de gravillons de la D16, sur la commune de Coucouron. Nous nous dirigeons vers Espinassac et nous empruntons un chemin, à l'extrémité du hameau, descendant dans la vallée de la Méjeanne, affluent de la Loire ; nous garons les véhicules dans une petite carrière, pour la journée.

Nous remontons à pied le chemin forestier pour revenir au chemin rural reliant jadis Espinassac au pont de Montbel. Nous atteignons un bocage de haies ceinturant des parcelles de prairie ; ce versant en pente douce et orienté au nord-ouest, est situé à une altitude moyenne de 1080 m.

Flore de haies feuillues de bocage sur substrat basaltique

Le chemin rural longeant temporairement côté ouest un bois de résineux, dessert des terrains agricoles; ce chemin adapté aux engins de l'agriculture moderne, remplace un ancien chemin creux entre des murettes; nous suivons d'abord le chemin rénové, puis nous bifurquons dans l'ancien chemin ombragé ; nous quittons ce chemin pour suivre des bordures de prés et nous revenons au chemin rénové. L'inventaire concerne les haies et un morceau de lisière et exclut la flore des prés. Nous trouvons :

<i>Abies alba</i> Mill.	x	<i>Epilobium angustifolium</i> L.	x
<i>Acer campestre</i> L.	2	<i>Epilobium montanum</i> L.	x
<i>Achillea millefolium</i> L.	x	<i>Equisetum arvense</i> L.	x
<i>Actaea spicata</i> L.	x	<i>Euphorbia dulcis</i> L.	x
<i>Alchemilla glabra</i> Neygenf.	x	<i>Fagus sylvatica</i> L.	x
<i>Allium oleaceum</i> L.	x	<i>Fragaria vesca</i> L.	x
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm.	x	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	3
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv.		<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	x
Ex J. Presl & C. Presl	x	<i>Galium aparine</i> L.	x
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L.	x	<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>mollugo</i>	x
<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub	x	<i>Galium verum</i> L.	x
<i>Bryophytas</i>	3	<i>Geranium lucidum</i> L.	x
<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	x	<i>Geranium nodosum</i> L.	x
<i>Centaurea nigra</i> L.	x	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.	x
<i>Cerastium arvense</i> (L.) Scop.	x	<i>Geranium robertianum</i> L.	x
<i>Chaerophyllum aureum</i> L.	x	<i>Geranium sylvaticum</i> L.	x
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	x	<i>Geum urbanum</i> L.	x
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	x	<i>Glechoma hederacea</i> L.	x
<i>Colchicum autumnale</i> L.	x	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.	x
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	x	<i>Heracleum sibiricum</i> L.	x
<i>Cornus sanguinea</i> L.	x	<i>Hieracium murorum</i> L.	x
<i>Corylus avellana</i> L.	4	<i>Holcus lanatus</i> L.	x
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	1	<i>Hypericum perforatum</i> L.	x
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	x	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	x
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	x	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn.	i
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	x	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	x
<i>Dactylis glomerata</i> L.	x	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L.	x
<i>Daphne mezereum</i> L.	x	<i>Lathyrus latifolius</i> L.	i
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	x	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	x

<i>Lonicera nigra</i> L.	i	<i>Rhamnus cathartica</i> L.	x
<i>Lonicera xylosteum</i> L.	2	<i>Ribes alpinum</i> L.	x
<i>Malva moschata</i> L.	i	<i>Ribes uva-crispa</i> L.	1
<i>Matricaria discoidea</i> DC.	x	<i>Rosa</i> sp.	x
<i>Melica uniflora</i> Retz.	x	<i>Rosa canina</i> L.	x
<i>Mercurialis perennis</i> L.	x	<i>Rosa corymbifera</i> Borkh.	x
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	x	<i>Rosa villosa</i> L.	x
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm.	x	<i>Rubus fruticosus</i> L.	2
<i>Origanum vulgare</i> L.	i	<i>Rubus idaeus</i> L.	x
<i>Phleum pratense</i> L.	x	<i>Rumex acetosa</i> L.	x
<i>Phleum nodosum</i> L.	x	<i>Rumex obtusifolius</i> L.	i
<i>Phyteuma spicatum</i> L.	x	<i>Salix purpurea</i> L.	i
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.	x	<i>Sambucus nigra</i> L.	x
<i>Pinus sylvestris</i> L.	x	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv.	x
<i>Plantago lanceolata</i> L.	x	<i>Stellaria graminea</i> L.	x
<i>Plantago major</i> L.	x	<i>Stellaria holostea</i> L.	x
<i>Poa chaixii</i> Vill.	x	<i>Taraxacum</i> sp.	x
<i>Poa nemoralis</i> L.	x	<i>Tragopogon pratensis</i> L.	x
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	x	<i>Trifolium pratense</i> L.	x
<i>Polypodium vulgare</i> L.	x	<i>Trifolium repens</i> L.	x
<i>Poterium sanguisorba</i> L.	x	<i>Ulmus glabra</i> Huds.	2
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill	x	<i>Urtica dioica</i> L.	x
<i>Primula veris</i> L.	x	<i>Valeriana officinalis</i> L.	x
<i>Prunus avium</i> (L.) L.	x	<i>Viburnum lantana</i> L.	1
<i>Prunus padus</i> L.	x	<i>Vicia cracca</i> L.	x
<i>Prunus spinosa</i> L.	x	<i>Vicia sepium</i> L.	x
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord.	x	<i>Viola odorata</i> L.	x
<i>Ranunculus acris</i> L.	x		

La composition de la flore ligneuse est :

Corylus avellana 50%, *Fraxinus excelsior* 25%, *Acer campestre* 18%, *Ulmus glabra* 6%, *Lonicera xylosteum* 5%, *Rubus fruticosus* 5%, *Prunus avium* 3%, *Prunus spinosa* 3%, *Fagus sylvatica* 2%, *Viburnum lantana* (1%)

La présence d'une source dans une haie en bordure d'un pré enrichit cette flore avec les espèces suivantes :

<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All.	x	<i>Juncus effusus</i> L.	i
<i>Epilobium tetragonum</i> L.	x	<i>Ranunculus repens</i> L.	x
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	x		

Lors de la visite préparatoire du 19 juin 2017, effectuée par Gérard SARRAZIN, Renée GRAMAIZE, mon épouse et moi-même, nous avons trouvé :

<i>Ajuga reptans</i> L.	x	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	x
<i>Cynosurus cristatus</i> L.	x	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	x
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.	i	<i>Viola hirta</i> L.	x

Ce bocage avait été inventorié exhaustivement en 2010 ; la synthèse de l'inventaire permet d'ajouter les espèces suivantes, dont des espèces vernaies :

<i>Adoxa moschatellina</i> L.	x	<i>Galanthus nivalis</i> L.	x
<i>Arum maculatum</i> L.	x	(3%)	
<i>Ficaria verna</i> Huds.	x		

et des espèces hygrophiles présentes dans l'écoulement de la source :

<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre	x	<i>Geum rivale</i> L.	x
<i>Chaerophyllum hirsutum</i> L.	x	<i>Stellaria alsine</i> Grimm	x

ainsi que d'autres taxons :

<i>Campanula persicifolia</i> L.	i	<i>Rosa tomentosa</i> aggr. Sm.	x
<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch.	i	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	x
<i>Elymus caninus</i> (L.) L.	x	<i>Valerianella</i> sp.	x
<i>Festuca rubra</i> grp L.	x	<i>Vicia sativa</i> L.	x

Cet ensemble de haies compte au total 138 taxons ; sa richesse s'explique par la nature volcanique du substrat ; il est situé dans la zone ardéchoise de *Galanthus nivalis*.

Nous revenons à la petite carrière et nous pique-niquons au bord de la piste forestière, à l'ombre des arbres. Puis nous descendons la piste à pied jusqu'à l'intersection du Ruisseau des Côtes ; nous longeons le ruisseau sur 40 m et nous atteignons en amont, une prairie naturelle enclavée dans la forêt.

Flore de prairie naturelle

Cet ancien pré de fauche en pente, exposé au sud-ouest et situé à une altitude moyenne de 1060 m, est abandonné et n'est même plus pâturé ; un canal d'irrigation en limite supérieure permettait son arrosage ; il est désormais à sec. Son pourtour est peu à peu colonisé par la flore ligneuse. L'inventaire se limite à la prairie et exclut la bordure humide du ruisseau inférieur et la frênaie postagricole en bordure supérieure ou latérale. Nous identifions de jeunes sujets ligneux :

<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	x	<i>Prunus avium</i> (L.) L.	x
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	x	<i>Prunus spinosa</i> L.	i
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	x		

et des sujets plus âgés issus de l'abandon du fauchage :

<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart.	i	<i>Rosa tomentosa</i> aggr. Sm.	i
<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>communis</i> L.	x		

les arbres de bordure sont représentés par :

<i>Fraxinus excelsior</i> L.	x	<i>Pinus sylvestris</i> L.	x
------------------------------	---	----------------------------	---

nous recensons les espèces herbacées suivantes :

<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm.	x	<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch.	x
<i>Allium oleaceum</i> L.	x	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	x
<i>Alopecurus pratensis</i> L.	x	<i>Dactylis glomerata</i> L.	x
<i>Armeria arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> (Pers.) Schult.	x	<i>Deschampsia cespitosa</i> L.	x
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv.		<i>Equisetum arvense</i> L.	x
Ex J. Presl & C. Presl	2	<i>Festuca rubra</i> gr. L.	2
<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre	2	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	x
<i>Briza media</i> L.	x	<i>Galium aparine</i> L.	x
<i>Carduus nutans</i> L.	x	<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i>	x
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>serrulata</i> (Biv.) Greuter		<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>mollugo</i>	x
<i>Carex hirta</i> L.	x	<i>Galium pumilum</i> Murray	x
<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	x	<i>Galium verum</i> L.	x
<i>Carex pallescens</i> L.	x	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.	x
<i>Carex umbrosa</i> Host	i	<i>Geranium sylvaticum</i> L.	x
<i>Centaurea nigra</i> L.	x	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.	x
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	x	<i>Helleborus foetidus</i> L.	i
<i>Colchicum autumnale</i> L.	x	<i>Heracleum sibiricum</i> L.	x

<i>Holcus lanatus</i> L.	x	<i>Poterium sanguisorba</i> L.	2
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz	2	<i>Rumex acetosa</i> L.	1
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	x	<i>Sanguisorba officinalis</i> L.	x
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P. Beauv.	x	<i>Sedum rupestre</i> L.	x
<i>Lathyrus pratensis</i> L.	x	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	x
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.	x	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P. Beauv.	2
<i>Malva moschata</i> L.	i	<i>Verbascum lychnitis</i> L.	i
<i>Noccaea brachypetala</i> (Jord.) F.K. Mey.	x	<i>Vicia sepium</i> L.	x
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.	x	<i>Viola arvensis</i> Murray	x
<i>Plantago lanceolata</i> L.	x	<i>Viola hirta</i> L.	x

Il faut remarquer la présence de cinq laïches différentes et d'espèces favorisées dans le passé par l'irrigation.

Lors de la visite préalable du 19 juin 2017, nous avons trouvé également :

<i>Agrostis stolonifera</i> L.	2	<i>Phleum pratense</i> L.	x
<i>Aira caryophyllea</i> L.	x	<i>Phyteuma spicatum</i> L.	x
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm.	x	<i>Poa pratensis</i> L.	x
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer	x	<i>Primula veris</i> L.	x
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort.	x	<i>Ranunculus auricomus</i> L.	x
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	x	<i>Rosa canina</i> L.	i
<i>Corylus avellana</i> L.	x	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	x
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz	x	<i>Tragopogon pratensis</i> L.	x
<i>Geranium robertianum</i> L.	x	<i>Valerianella locusta</i> L.	x
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	x	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	x
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm.	x	<i>Vicia sativa</i> L.	x
<i>Narcissus poeticus</i> L.	x		

Cette prairie avait été inventoriée exhaustivement en 2015 ; la synthèse de l'inventaire permet d'intégrer les espèces suivantes, des espèces vernaies :

<i>Cardamine pratensis</i> L.	x	<i>Primula elatior</i> (L.) Hil	x
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.	1	<i>Scilla bifolia</i> L.	x
<i>Potentilla verna</i> L.	x		

et d'autres espèces :

<i>Epilobium montanum</i> L.	i	<i>Rubus idaeus</i> L.	i
<i>Geum rivale</i> L.	x	<i>Rumex acetosella</i> L.	x
<i>Hypericum perforatum</i> L.	x	<i>Stellaria graminea</i> L.	x
<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó	x	<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (Huds.) Link x	
<i>Noccaea caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i>		<i>Verbascum thapsus</i> L.	x
(J. Presl & C. Presl) F.K. Mey.	x	<i>Vicia angustifolia</i> L.	x
<i>Phleum phleoides</i> (L.) H. Karst.	x	<i>Vicia cracca</i> L.	i
<i>Rubus fruticosus</i> L.	i		

Cette station compte au total 105 taxons inventoriés ; c'est un milieu riche et diversifié, avec une palette d'espèces allant de xérophile à mésophylophile. L'abandon de cette parcelle agricole entraîne une évolution vers la lande arbustive et la frênaie postagricole.

Nous poursuivons l'inventaire en atteignant une frênaie issue de la déprise agricole ; cette parcelle prolonge la prairie dans sa partie supérieure, en traversant l'ancien canal d'irrigation. Son altitude moyenne est de 1080 m.

Flore de frênaie postagricole

La flore ligneuse domine avec une densité variable ; une rangée de frênes borde l'ancien canal tandis qu'un perchis de frêne occupe la pente en amont ; sous le canal le genêt à balai et des jeunes sujets ligneux font la

transition avec la prairie. Le sous-bois est plus ou moins peuplé d'espèces herbacées selon l'éclairage. Nous recensons, dans l'étage dominant :

<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	2(10%)	<i>Prunus avium</i> (L.) L.	x (2%)
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	4(70%)	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	x
<i>Pinus sylvestris</i> L.	2(5%)	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	x

en flore arbustive :

<i>Corylus avellana</i> L.	x	<i>Malus sylvestris</i> Mill.	i
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	x	<i>Rubus fruticosus</i> L.	x
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	2(5%)		

et en flore herbacée :

<i>Achillea millefolium</i> L.	x	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	x
<i>Allium oleaceum</i> L.	x	<i>Fragaria vesca</i> L.	x
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich.	i	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	x
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. Ex J. Presl & C. Presl	x	<i>Galium aparine</i> L.	x
<i>Bistorta officinalis</i> Delarbré	x	<i>Geum urbanum</i> L.	x
<i>Briza media</i> L.	x	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill.	x
<i>Carduus nutans</i> L.	x	<i>Holcus mollis</i> L.	2
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>serrulata</i> (Biv.) Greuter	x	<i>Lapsana communis</i> L.	x
<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	x	<i>Orchis mascula</i> (L.) L.	x
<i>Centaurea nigra</i> (L.) Link	x	<i>Phyteuma spicatum</i> L.	x
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	x	<i>Poa nemoralis</i> L.	2
<i>Colchicum autumnale</i> L.	x	<i>Poterium sanguisorba</i> L.	x
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	x	<i>Rumex acetosa</i> L.	x
<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch.	x	<i>Stachys sylvatica</i> L.	x
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	x	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	x
<i>Dactylis glomerata</i> L.	x	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P. Beauv.	x
<i>Deschampsia cespitosa</i> L.	x	<i>Urtica dioica</i> L.	x
		<i>Vicia sepium</i> L.	x

La présence d'un sujet unique d'*Anacamptis pyramidalis* est remarquable ; cette position géographique isolée entre les stations proches du Puy et celles de la Basse Ardèche est étonnante. D'autre part, une population importante d'*Orchis mascula* croît en sous-bois proche.

Lors de la visite préalable du 19 juin 2017, nous avons recensé également :

<i>Ajuga reptans</i> L.	x	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	x
<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm.	x	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	x
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer	x	<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm.	x
<i>Bryophytas</i>	x	<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.	x
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet	x	<i>Poa pratensis</i> L.	x
<i>Cynosurus cristatus</i> L.	x	<i>Primula veris</i> L.	x
<i>Draba muralis</i> L.	i	<i>Ranunculus acris</i> L.	x
<i>Epilobium montanum</i> L.	x	<i>Ribes uva-crispa</i> L.	x
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz	x	<i>Rosa</i> sp.	x
<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>mollugo</i>	x	<i>Rosa canina</i> L.	x
<i>Galium pumilum</i> Murray	x	<i>Sambucus nigra</i> L.	x
<i>Geranium robertianum</i> L.	x	<i>Senecio ovatus</i> (P. Gaertn. et al.) Willd.	x
<i>Helleborus foetidus</i> L.	x	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	x
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	x	<i>Tragopogon pratensis</i> L.	x
		<i>Trifolium pratense</i> L.	x

<i>Valerianella locusta</i> L.	x	<i>Viola riviniana</i> Rchb.	x
<i>Viola hirta</i> L.	x		

Cette formation ligneuse avait été inventoriée exhaustivement en 2013 ; la synthèse de l'inventaire permet d'inscrire encore les espèces suivantes :

<i>Barbarea vulgaris</i> R. Br.	i	<i>Poa chaixii</i> Vill.	2(15%)
<i>Bromopsis</i> sp.	x	<i>Prunus spinosa</i> L.	i
<i>Cardamine pratensis</i> L.	x	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	x
<i>Cerastium arvense</i> (L.) Scop.	x	<i>Rosa corymbifera</i> Borkh.	x
<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas mart.	x	<i>Rubus idaeus</i> L.	2 (5%)
<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soó	i	<i>Saxifraga granulata</i> L.	x
<i>Fagus sylvatica</i> L.	x	<i>Scabiosa columbaria</i> L.	x
<i>Galium verum</i> L.	x	<i>Silene nutans</i> L. subsp. <i>insubrica</i> (Gaudin)	Soldano i
<i>Heracleum sibiricum</i> L.	x	<i>Stellaria graminea</i> L.	x
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz	x	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	x
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P. Beauv.	x	<i>Ulmus glabra</i> Huds.	i
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Vaill.) Lam.	x	<i>Valeriana officinalis</i> L.	i
<i>Noccaea caerulescens</i> subsp. <i>caerulescens</i> (J. Presl & C. Presl) F.K. Mey.	x	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	x
<i>Phleum phleoides</i> (L.) H. Karst.	x	<i>Viola arvensis</i> Murray	i

Cette frênaie postagricole totalise 105 taxons, dont des espèces relictuelles de prairie :

<i>Alchemilla xanthochlora</i>	<i>Koeleria pyramidata</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Lathyrus pratensis</i>
<i>Bistorta officinalis</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
<i>Briza media</i>	<i>Noccaea caerulescens</i> subsp. <i>caerulescens</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	<i>Phleum phleoides</i>
<i>Cerastium arvense</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i>	<i>Poterium sanguisorba</i>
<i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Saxifraga granulata</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Stellaria graminea</i>
<i>Dactylorhiza sambucina</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Galium verum</i>	<i>Trisetum flavescens</i>
<i>Heracleum sibiricum</i>	

et des espèces forestières :

<i>Fagus sylvatica</i> sous forme de semis,	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Rubus idaeus</i>	<i>Senecio ovatus</i>
<i>Moehringia trinervia</i>	<i>Stachys sylvatica</i>
<i>Myosotis sylvatica</i>	<i>Viola riviniana</i>

Cette flore illustre la nature transitoire de la frênaie postagricole. L'inventaire de cette sortie concerne 3 milieux différents, dans la partie occidentale de la Montagne Ardéchoise, sur substrats basaltique et granitique ; le granite du Velay est alcalin.

Le bilan est remarquable, en intégrant les inventaires exhaustifs effectués récemment ;

sur les 210 taxons recensés, 4 sont intéressants dans le contexte local (en caractère gras, *Anacamptis pyramidalis*, *Carex umbrosa*, *Cornus sanguinea* et *Galanthus nivalis*99) ;

les espèces orophytes sont largement représentées.

La vallée de la Méjeanne, rivière ardéchoise et alti-ligérienne est sous influence atlantique.

Deux des trois stations inventoriées reflètent la déprise agricole.

Compte rendu de la sortie du 9 juillet 2017 à Montselgues (Ardèche)

Organisateurs : Michel CASTIONI et Michel GOSLINO pour la visite préparatoire

Le plateau de Montselgues est connu pour abriter une flore originale avec quelques raretés méritant l'attention des botanistes ardéchois. C'est une véritable petite péninsule d'altitude variant de 950 à 1150 mètres, limitée à l'est par la vallée de la Thines et à l'ouest par celle de la Borne. Le paysage façonné en partie par les activités humaines est porteur d'habitats variés, landes sèches ou humides, tourbières, boisements, plantations de résineux. Les flancs du plateau, abrupts, proposent des habitats rocheux et un chevelu de petits ruisseaux de régime cévenol. En raison de son altitude, la micro région est soumise à un climat montagnard nettement tempéré par des influences méditerranéennes.

Les tourbières représentent un enjeu écologique important sur le plateau, au delà de la grande tourbière (comportant un aménagement pédagogique) des Narcettes, elles constituent un réseau de 7 unités d'une surface totale de 70 hectares dont 15 hectares de zone humide.

Cet ensemble fait l'objet d'un plan de gestion par le CEN, l'espace de bon fonctionnement des tourbières couvrant une surface de 700 hectares environ.

Nous avons prévu de visiter 3 tourbières, celle de la Vernède, celle des Granges de la Rouveyrettes et celle de la Cham du Pont.

Sur la tourbière de la Vernède, nous avons relevé :

<i>Betula pendula</i> Roth	<i>Juniperus communis</i> L.
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm.	<i>Orchis mascula</i> (L.) L.
<i>Carex echinata</i> Murray	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	<i>Pinus sylvestris</i> L.
<i>Carex panicea</i> L.	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch.
<i>Erica cinerea</i> L.	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl
<i>Eriophorum polystachion</i> L.	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	<i>Utricularia minor</i> L.
<i>Juncus squarrosus</i> L.	

Nous avons bien retrouvé les plantes caractéristiques du milieu avec les raretés attendues :

Rhynchospora alba qui est une plante de l'ouest en forte régression dans la région et connue en Ardèche seulement sur les stations de Montselgues. EN en liste rouge régionale.

Utricularia minor plante dispersée dans le pays à différentes altitudes et globalement en forte régression. Classée EN.

Enfin *Drosera rotundifolia* et *Gentiana pneumonanthe* (toutes deux classées en NT) et emblématiques des tourbières.

Par contre nous n'avons pas trouvé malgré une recherche méticuleuse *Lycopodiella inundata* (L.) Holub. Elle est mentionnée pour la dernière fois à cet endroit en 2013 (B.Pascault).

On remarquera que l'ensemble du relevé est plutôt pauvre (peu de carex, absence des gaillets de milieux humides etc...).

En quittant la tourbière, nous avons visité une zone en bord de piste, probablement soumise aux activités humaines (éparage, entretien des fossés...)avec en conséquence la flore rudérale mentionnée dans la liste suivante qui n'appelle pas de commentaire particulier :

<i>Aethusa cynapium</i> L. subsp. <i>cynapium</i>	<i>Melilotus albus</i> Medik.
<i>Agrostis capillaris</i> L.	<i>Nardus stricta</i> L.
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer subsp. <i>flexuosa</i>	<i>Papaver dubium</i> L. subsp. <i>dubium</i>
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	<i>Plantago holosteum</i> Scop.
<i>Epilobium angustifolium</i> L.	<i>Senecio adonidifolius</i> Loisel.
<i>Erigeron canadensis</i> L.	<i>Senecio sylvaticus</i> L.
<i>Filago germanica</i> L.	<i>Solidago virgaurea</i> L.
<i>Filago minima</i> (Sm.) Pers.	<i>Stellaria graminea</i> L.
<i>Fumaria officinalis</i> L.	<i>Teucrium scorodonia</i> L.
<i>Genista anglica</i> L.	<i>Trifolium repens</i> L.
<i>Lycopsis arvensis</i> L.	<i>Tripleurospermum inodorum</i> Sch.Bip.

Nous nous engageons ensuite dans un chemin perpendiculaire à la piste principale,apparemment peu utilisé et nous relevons :

<i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i>	<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i>
<i>Agrostis canina</i> L.	<i>Jasione montana</i> L.
<i>Aira caryophyllea</i> L. subsp. <i>caryophyllea</i>	<i>Juncus squarrosus</i> L.
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.
<i>Anthyllis vulneraria</i> L.	<i>Juniperus communis</i> L.
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L. var. <i>serpyllifolia</i>	<i>Lapsana communis</i> L. subsp. <i>communis</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J. & C.Presl subsp. <i>elatius</i>	<i>Lathyrus pratensis</i> L.
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.
<i>Barbarea vulgaris</i> R.Br.	<i>Malva neglecta</i> Wallr.
<i>Campanula scheuchzeri</i> Vill. subsp. <i>lanceolata</i> (Lapeyr.) J-M Tison	<i>Medicago lupulina</i> L.
<i>Carduus nutans</i> L.	<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam.
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	<i>Papaver somniferum</i> L. subsp. <i>somniferum</i>
<i>Clinopodium vulgare</i> L.	<i>Persicaria maculosa</i> Gray
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	<i>Pinus sylvestris</i> L.
<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al.	<i>Polygonum aviculare</i> L.
<i>Cytisus scoparia</i> Schaeff.	<i>Rumex acetosella</i> L.
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC. subsp. <i>decumbens</i>	<i>Senecio viscosus</i> L.
<i>Epilobium montanum</i> L.	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke
<i>Galeopsis ladanum</i> L.	<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch.Bip.
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f.	<i>Urtica dioica</i> L.
<i>Hyoscyamus niger</i> L.	<i>Verbascum lychnitis</i> L. subsp. <i>lychnitis</i>
	<i>Vicia cracca</i> L. subsp. <i>cracca</i>
	<i>Viola</i> sp.

Une vingtaine d'exemplaires de *Juncus taenagenia* (classé NT) a été trouvée dans une petite dépression temporairement inondée. Il n'est pas très fréquent mais est peut-être sous observé,

Papaver somniferum subsp *somniferum* n'est pas fréquent en Rhône-Alpes (sauf dans le département du Rhône?..), en Ardèche il n'a été relevé récemment que dans 4 mailles. Son statut d'indigénat étant incertain, il n'a pas été évalué lors de l'établissement de la liste rouge en Rhône-Alpes.

L'*Agrostis canina* L. que nous avons rencontré est le morphe correspondant à *A.canina* [var. *decipiens* (H.J Coste & Soulié) Bonnier], aux feuilles glauques et graciles de faible développement (évoquant un peu *Corynephorus canescens* si on n'est pas trop regardant) qui est selon Flora Gallica une xéromorphose.

Et les herborisations se sont arrêtées là, après le repas pris en partie sous une pluie qui n' a fait que croître et embellir ensuite.

Note complémentaire:

Malgré la pluie du début d'après midi, je suis allé visiter à un kilomètre à l'est des tourbières, sur les indications de J.P. MANDIN, une station d'une plante parasite sur genévrier oxycèdre : *Arceuthobium oxycedri* (DC) M.Bieb

C'est une plante peu souvent observée. En tout cas, je l'ai vue là seulement pour la 2^e fois dans ma vie après une première observation il y a longtemps dans le Luberon. Grâce aux informations, je n'ai pas eu aucune difficulté à trouver la station où le parasite est abondant. Voir une photographie en pages centrales.

Daniel NARDIN.

Compte rendu de la sortie du 10 septembre 2017 sur les milieux alluviaux du Rhône, commune de Rochemaure (Ardèche)

Organisateur : Alain LADET

Cette sortie s'est déroulée sur un des rares secteurs du département de l'Ardèche en rive gauche du Rhône, sur la commune de Rochemaure, au nord de la base de loisirs de Montélimar. L'objectif prioritaire était d'inventorier la végétation des milieux humides et plus particulièrement celle des berges exondées en fin d'été.

La zone prospectée se trouve dans la ZNIEFF de type I n° 26010011 « Delta du Roubion et vieux Rhône à Rochemaure ». Cette ZNIEFF, d'une surface de 440 ha, a été délimitée par rapport aux oiseaux nicheurs essentiellement, mais aussi en fonction de la présence d'espèces déterminantes de flore, de libellules et de divers groupes de faune vertébrée.

Les prospections débutent par les deux plans d'eau du lieu-dit « Ile du Tonneau » de part et d'autre de la ferme de Rey. L'objectif prioritaire

Ces plans d'eau, assez récents, sont issus de l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires à partir de 1995. L'exploitation a été très rapide compte tenu de la réalisation du chantier du TGV durant cette période. Le gisement était épuisé dès 1999. Toutefois, le plan d'eau sud a été utilisé pour le stockage des « fines » jusqu'en 2016. En effet, l'installation de traitement, située à proximité continue de fonctionner avec des matériaux provenant de Châteauneuf-du-Rhône.

L'exploitant Morillon Corvol (société rachetée depuis par CEMEX) a travaillé avec la FRAPNA 07 dès le lancement du projet de carrière. Dès le départ, le but était que le site soit en grande partie réaménagé après exploitation en plans d'eau à vocation « pôle écologique » (l'écopôle du Forez en miniature). Les grandes lignes du réaménagement (morphologie des berges, prescriptions pour la végétalisation...) ont été réalisées par la FRAPNA à partir de 1997 (réalisation technique par Alain LADET). Le réaménagement a été mis en œuvre avec l'avancement de l'exploitation et la partie terrassement était terminée dès le début de l'année 1999.

Morillon Corvol a confié à la FRAPNA un premier suivi écologique sur une période de 3 ans à partir de 1999 afin d'évaluer la réussite des réaménagements. Ce suivi a été reconduit par la suite avec une fréquence moindre avec un contenu évolutif, ce jusqu'en 2014.

Un premier relevé est réalisé sur le plan d'eau sud, en partie centrale de la berge Est, sur une zone en pente douce, colonisée par la végétation depuis seulement 2 ou 3 ans.

Coordonnées en degrés décimaux (système WGS84) : N 44,56467 ° ; E 4,70217 °

Nous trouvons dans l'eau :

Chara sp.

Ceratophyllum demersum L.

Elodea nuttallii (Planch.) H. St. John

Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven subsp.

montevidensis (Spreng) P.H. Raven

Myriophyllum spicatum L.

Potamogeton nodosus Poir.

Dans la zone de battement :

Ambrosia artemisiifolia L.

Bidens frondosa L.

Cuscuta sp L.

Cyperus eragrostis Lam.

Cyperus fuscus L.

Equisetum sp. (*arvense/palustre*) L.

Lotus sp L.
Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven subsp.
montevidensis (Spreng) P.H. Raven
Lycopus europaeus L.
Lythrum salicaria L.
Mentha pulegium L.
Persicaria amphibia L.

Phragmites australis (Cav.) Trin. Ex Steud.
Senecio inaequidens DC.
Stuckenia sp (filiformis/pectinata) Börner
Xanthium orientale L. subsp. *italicum* (Moretti)
Greuter

En zone sèche
Oenothera sp L.

Reynoutria japonica Houtt.

Un relevé complémentaire est réalisé au coin nord-ouest du même plan d'eau
Coordonnées en degrés décimaux (système WGS84) : N 44,56595 ° ; E 4,70254 °

Nous observons la plupart des espèces déjà recensées ainsi que :

Bolboschoenus gr. maritimus L. *Lysimachia vulgaris* L.

Nous changeons ensuite de plan d'eau pour faire un relevé partiel au niveau du coin sud-ouest du plan d'eau nord.

Coordonnées en degrés décimaux (système WGS84) : N 44,56628 ° ; E 4,70438 °

Nous y trouvons :

Acer negundo L. *Lythrum salicaria* L.
Alnus glutinosa (L.) Gaertn. *Mentha pulegium* L.
Bidens frondosa L. *Myriophyllum spicatum* L.
Eleocharis sp R. Br. *Phragmites australis* (Cav.) Trin. Ex Steud.
Lysimachia vulgaris L. *Senecio inaequidens* DC.

Nous allons ensuite sur les bords du Rhône, en face des plans d'eau, en rive gauche, au niveau du point kilométrique (PK) 156.

Coordonnées en degrés décimaux (système WGS84) : N 44,56859 ° ; E 4,70294 °

Cette zone est régulièrement perturbée par des travaux de défrichage visant à empêcher l'installation des ligneux pour diminuer les risques d'inondation. Elle comporte cependant des faciès variés, avec par exemple des petites mares annexes.

Asclepias syriaca L. *Lycopus europaeus* L.
Bolboschoenus gr. maritimus L. *Lythrum salicaria* L.
Cyperus sp. (eragrostis/flavescens) L. *Paspalum distichum* L.
Equisetum x moorei Newman *Phragmites australis* (Cav.) Trin. Ex Steud.
Galega officinalis L. *Schoenoplectus lacustris* (L.) Palla
Juncus articulatus L. *Sparganium erectum* L.
Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven subsp. *Typha latifolia* L.
montevidensis (Spreng) P.H. Raven *Vicia cracca* L.

En longeant les bords du Rhône, nous remontons ensuite plus en amont, jusqu'au niveau de l'Île de la Conférence, sur la commune de Montélimar.

Coordonnées en degrés décimaux (système WGS84) : N 44,57331 ° ; E 4,70542 °

Nous observons dans une partie calme du fleuve la floraison de :

Elodea nuttallii (Planch.) H. St. John

Compte rendu de la sortie du 12 novembre 2017

Bryophytes entre Laÿ et Pourchères (Ardèche)

Organisateur : Daniel NARDIN

Cette deuxième sortie bryologique d'automne à la SBA après celle du 4 septembre 2016, a réuni 8 participants par une journée de novembre relativement ensoleillée.

Elle se déroulait sur le territoire de la commune de Pourchères, à l'ouest de Privas.

Topographiquement, nous avons exploré deux portions de vallons : celui du ruisseau de Galaubre vers le pont à 520 m d'altitude le matin et celui du Mézayon (affluent de l'Ouvèze) entre 530 et 580 m d'altitude l'après midi.

Ce secteur est assez varié géologiquement. Nous sommes passés des grès arkosiques du trias vers Laÿ aux roches magmatiques du socle de la série cévenole (granite d'anatexie et paragneiss migmatitique) près du lit du Mézayon. Les basaltes du Serre de Pied de Boeuf sont proches et se retrouvent en galets dans le ruisseau ou dans les murs de soutènement.

Nous avons commencé par une présentation des grands groupes de bryophytes, en opposant Marchantiophytes (= anciennes hépatiques) et Bryophytes s.s. (= mousses). Puis nous avons rappelé leur cycle de vie particulier. L'objectif principal était de faire reconnaître quelques espèces facilement identifiables.

I- Matin, nord-ouest de la croix de Laÿ

Nous avons prospecté les alentours du pont sur le ruisseau de Galaubre :

Blocs près de l'eau :

Thamnobryum alopecurum (Hedw.) Gangulee

Pellia epiphylla (L.) Corda

Conocephalum conicum (L.) Dumort

Sur l'écorce des arbres :

Neckera complanata (Hedw.) Hubner

Radula complanata (L.) Dumort.

Neckera crispa Hedw.

Orthotrichum affine Brid.

Apometzgeria pubescens (L.) Dum.

Sur le mur du pont :

Hypnum cupressiforme Hedw.

Tortella tortuosa (Hedw.) Limpr. (calcicole liée vraisemblablement au ciment)

Plagiomnium punctatum (Hedw.) TJKop.

Fissidens taxifolius Hedw.

Sur le talus sable de grès humide : *Plagiomnium undulatum* (Hedw.) TJKop et *Plagiomnium rostratum* (Schrad.) TJKop.

Une anfractuosité dans les grès montre une belle population de *Conocephalum conicum* (L.) Dumort. et des racines sur son côté sont couvertes de *Apometzgeria pubescens* (Schrank) Kuwa.

Sur grès ou sol acide :

Hylocomium splendens (Hedw.) Schimp.

Atrichum undulatum (Hedw.) PBeauv.

Dicranum scoparium Hedw.

Plagiochila asplenioides Dumort.

Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M. Fleisch ex Broth

Frullania dilatata (L.) Dumort

Diplophyllum albicans (L.) Dumort.

Polychastrum formosum Hedw.

Bryum cf capillare Hedw.

Diphyscium foliosum (Hedw.) D. Mohr

Bartramia pomiformis Hedw.

(à signaler pour cette espèce l'existence d'un nom français ancien : pommette commune)

Une tache occupant quelques centimètres carrés de cette espèce facile à reconnaître avec ses sporophytes sessiles. Je la connaissais des Vosges sur grès également. Cette station ardéchoise est à retenir par sa proximité du domaine méditerranéen.

A signaler enfin du côté entomologique, l'observation d'un superbe carabe à élytres cuivrées et à corselet (= pronotum) bleuté : *Carabus hispanus* Fab.

II- Après midi bord route N point coté 550, puis rives du Mézaillon

Quelques espèces supplémentaires sont sur les roches du socle orientées au sud, et qui portent *Asplenium trichomanes* et *Asplenium septentrionale*. (L'hybride est potentiel, mais pas vu.)

La principale « nouveauté » par rapport au matin se trouve sur les rochers granitiques : *Hewigia ciliata* (Hedw.) P. Beauv., avec un lichen remarquable qui couvre ces rochers : *Lasalia pustulata* (L.) Merat.

Également :

Hypnum cupressiforme Hedw.,

Grimmia pulvinata (Hedw.) S.M.,

Schistidium cf. apocarpum Hedw.,

Bryum cf capillare Hedw.,

Bryum argenteum Hedw.,

Rhacomitrium canescens (Hedw.) Brid.,

Sur terre d'un talus : *Pogonatum aloides* (Hedw.) P. Beauv.

Parmi les écorchures de la pelouse, sur plusieurs décimètres carrés : des groupes de thalles de *Reboulia hemisphaerica* (L.) Raddi

L'écorce des arbres porte aussi *Frullania dilatata* (L.) Dumort. et *Orthotrichum affine* Brid. (voir photo en page centrale de l'association de ces 2 espèces, avec la mousse installée au centre ancien du développement de l'hépatique).

Sur le mur du pont : *Homalothecium sericeum* (Hedw.) Schimp., *Bryum cf capillare* Hedw. vers le bords du Mézaillon, même cortège de milieu frais que le matin.

En sous bois avec plantations de sapins de Douglas, tronc avec : *Metzgeria furcata* (L.) Dum., *Plagiothecium cf. denticulatum* (Hedw.) Schimp. et *Porella platyphylla* (L.) Lindb.

Sur le sol se trouve *Plagiomnium undulatum* (Hedw.) T. J. Kop et bord du ruisseau avec *Thamnobryum alopecurum* (Hedw.) Gangulee.

35 espèces de bryophytes au sens large ont été présentées au cours de cette journée:

4 « hépatiques à thalle » + 5 « hépatiques à feuilles » = **Marchantiophytes**

et 26 mousses ou « muscinées » = **Bryophytes** au sens strict

Ouvrages en vente

Titre	Prix	Poids
Découvrir la flore des gorges de l'Ardèche et de leurs plateaux - 229 espèces dans leur milieu par J-P. Mandin et O. Peyronel, Editions Glénat, 2014	25 €	520 g
Entre Mézenc et Gerbier, guide géologique et botanique Ecrit par Georges Naud, ancien Président de la Société Géologique de l'Ardèche et par Bernard Descoings, Président d'Honneur de la Société Botanique de l'Ardèche.	10 €	200 g
Comptes rendus de la Société botanique de l'Ardèche		
▶ jusqu'en 2011	3 €	100 g
▶ 2012	5 €	100 g
▶ 2013	10 €	100 g
Journal de botanique n° spécial Ardèche Le numéro 55 du Journal de Botanique (publication de la Société Botanique de France) est entièrement consacré à notre département. Il reprend les données récoltées lors de deux sessions de terrain effectuées en 1988 et 1989, actualisées et complétées par les données actuelles.	20 €	400 g
Ptéridophytes d'Ardèche par M. Boudrie, B. Descoings et J-P. Mandin. Journal de botanique, 2005 Cet article de 57 pages fait le point sur toutes les fougères et plantes alliées trouvées dans le département depuis les plus anciennes notations jusqu'à nos jours. Chaque espèce est illustrée par une carte de répartition dans le département.	4 €	155 g

En cas d'envoi de plusieurs documents, faire la somme des poids et voir le tarif ci-dessous.

Poids	Frais d'expédition
0-20 g	1,00 €
21-70 g	2,00 €
71-190 g	3,00 €
191-420 g	6,00 €
421-550 g	7,00 €
551-800 g	7,50 €
801-1700 g	8,50 €
1701-4500 g	12,50 €
4501-9000 g	18,50 €
9001-28000 g	26,50 €

Sommaire du bulletin n° 62, année 2017

Table des matières

Notes de lectures Jean-Paul MANDIN, Jean-Claude DAUMAS, Daniel NARDIN.....	3
On a trouvé, on a retrouvé.. Rubrique compilée par Brice P. R. CHÉRON.....	7
Nouveaux remaniements nomenclaturaux et taxinomiques n°1 Brice P. R. CHÉRON	13
Compte rendu de la sortie du 30 avril 2017 à Réauville (Drôme) Jean-Claude DAUMAS, Brice CHÉRON et Chantal HUGOUVIEUX.....	17
Compte rendu de la sortie du 7 mai 2017 à Bourg-Saint-Andéol, lieu-dit Montjau (Ardèche) Jean-Paul MANDIN et Cécile DELARQUE.....	20
Compte rendu de la sortie du 14 mai 2017 à Salavas (Ardèche) Michel CASTIONI.....	24
Compte rendu de la sortie du 21 mai 2017 à Suze-sur-Crest (Drôme) Jean-Claude DAUMAS et Chantal HUGOUVIEUX.....	28
Compte rendu de la sortie du 28 mai 2017 dans la moyenne vallée de la Thines (Ardèche) Nicolas BIANCHIN.....	31
Compte rendu de la sortie du 25 juin 2017 dans trois stations proches du hameau d'Espinassac, commune de Coucouron (Ardèche) Daniel MICHAU.....	38
Compte rendu de la sortie du 9 juillet 2017 à Montselgues (Ardèche) Michel CASTIONI (et Michel GOSLINO pour la visite préparatoire).....	44
Compte rendu de la sortie du 10 septembre 2017 sur les milieux alluviaux du Rhône, commune de Rochemaure (Ardèche) Alain LADET.....	47
Compte rendu de la sortie du 12 novembre 2017. Bryophytes entre Layë et Pourchères (Ardèche) Daniel NARDIN.....	49
Ouvrages en vente.....	51

